

ATLAS

des **populations
immigrées**
en **Guadeloupe**

**Edition
2006**



L'atlas des populations immigrées en Guadeloupe est le fruit d'une collaboration entre l'Insee (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) Antilles-Guyane et l'ACSÉ (Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances). Document de référence, il dresse un état des lieux de tous les aspects de l'immigration en Guadeloupe, au niveau régional et infra-régional.

Cet atlas repose sur l'exploitation des résultats du recensement de la population de 1999. Lorsque les données le permettent, l'analyse est complétée par les résultats du nouveau recensement de la population qui portent sur les années 2004 et 2005.

Sur les 422 500 habitants des îles de Guadeloupe en 1999, on comptait 21 200 immigrés, soit 5 % de la population. Environ 44 % de ces immigrés, soit 9 400 personnes, résidaient à Saint-Martin. En dehors de cette collectivité, les immigrés formaient 3 % de la population guadeloupéenne.

Les résultats du nouveau recensement pour les années 2004 et 2005 font état d'une légère progression du nombre des immigrés. Sur les 444 000 habitants des îles de Guadeloupe au 1^{er} janvier 2005, le nombre d'immigrés est estimé à 28 900 personnes, soit 6,5 % de la population. En dehors de la collectivité de Saint-Martin, les immigrés représentent un peu moins de 4 % de la population régionale. La part des immigrés dans la population régionale rejoint son niveau de 1990 (7 %). Elle est inférieure à celle de la France métropolitaine où les immigrés forment 8 % de la population.

L'ouvrage apporte un état des lieux complet et objectif sur tous les aspects des populations immigrées de Guadeloupe : leur profil, leur pays d'origine, leurs conditions d'activité, d'emploi et de logement, leur intégration progressive à la société guadeloupéenne. Des éclairages historiques rappellent que l'immigration a contribué au développement économique et social de la Guadeloupe et à son enrichissement culturel.

Nous souhaitons que cette publication soit utile à tous les acteurs privés ou publics qui oeuvrent à renforcer la cohésion sociale de la Guadeloupe. Nous souhaitons également qu'elle permette à un large public de mieux comprendre la diversité des peuplements de la région.

Le Directeur de l'action éducative
et de la solidarité de l'ACSE



Kaïs Marzouki

Le Directeur interrégional de l'Insee
Antilles-Guyane



René Jean



→ Atlas des populations immigrées en Guadeloupe

Quelques tendances récentes	p 4
Qui est étranger, qui est immigré ? Quelques définitions	p 5
Les populations immigrées en Guadeloupe Présentation	p 6
Qui sont les immigrés ? Origine géographique	p 12
Où vivent les immigrés ? Localisation sur le territoire	p 16
Comment vivent les immigrés ? Mode de vie et logement	p 19
Éducation et formation Niveau d'études et diplômes	p 22
La population active immigrée Activité et emplois	p 24
Bibliographie	p 29

→ Quelques tendances récentes à partir du nouveau recensement

Les deux premières enquêtes annuelles du nouveau recensement de la population ont permis de produire une nouvelle estimation de population pour la Guadeloupe : au 1^{er} janvier 2005, la région comptait 444 000 habitants.

Ces deux enquêtes permettent de dégager quelques tendances, qui resteront à confirmer : le rythme de croissance de la population immigrée se serait inversé, passant de - 2 % par an en moyenne entre 1990 et 1999 à + 6 % par an entre 1999 et 2005.

Le nouveau recensement est conçu pour produire au bout d'un premier cycle de 5 ans, des données annuelles très détaillées comme, par exemple, celles relatives à la population immigrée. Ces données ne seront définitives qu'à la fin du premier cycle, en 2008.

En 2005, les immigrés représenteraient moins de 7 % de la population, contre 5 % en 1999. La part des immigrés dans la population retrouverait ainsi sensiblement le même niveau qu'en 1990 (7 %).

Les immigrés natifs d'Haïti représentent désormais près de la moitié des immigrés, contre 38 % en 1999. Les immigrés originai-

res de la Dominique, qui forment toujours le second groupe le plus important, ne sont toutefois plus qu'un sur cinq, au lieu d'un sur quatre en 1999.

Par ailleurs, la présence d'Africains semble se renforcer au cours de cette période, avec une augmentation de 30 % de leurs effectifs. Si on compte globalement de plus en plus d'immigrés natifs d'Amérique du Sud, de la Caraïbe et du continent africain, la part des immigrés venus des autres régions du monde (Europe...) est en diminution.

La proportion de femmes parmi les immigrés semble avoir encore augmenté, passant de 52 % à 53 % entre 1999 et 2005.

Qui est étranger, qui est immigré ?

→ Quelques définitions

Qui est étranger ?

Est étrangère *toute personne résidant en France qui n'a pas la nationalité française*. Un étranger peut, en fonction des possibilités offertes par la législation, acquérir la nationalité française : il devient français par acquisition.

La population étrangère est donc définie en fonction du seul critère de nationalité : elle regroupe toutes les personnes de nationalité étrangère qu'elles soient ou non nées à l'étranger. Un étranger n'est donc pas nécessairement un immigré : il peut être né en France.

Qui est immigré ?

Est immigrée *une personne née étrangère à l'étranger et qui réside en France*. Un immigré est défini par un double critère de nationalité et de lieu de naissance. Après son arrivée sur le territoire français, cette personne peut devenir française mais sera toujours comptée comme immigrée.

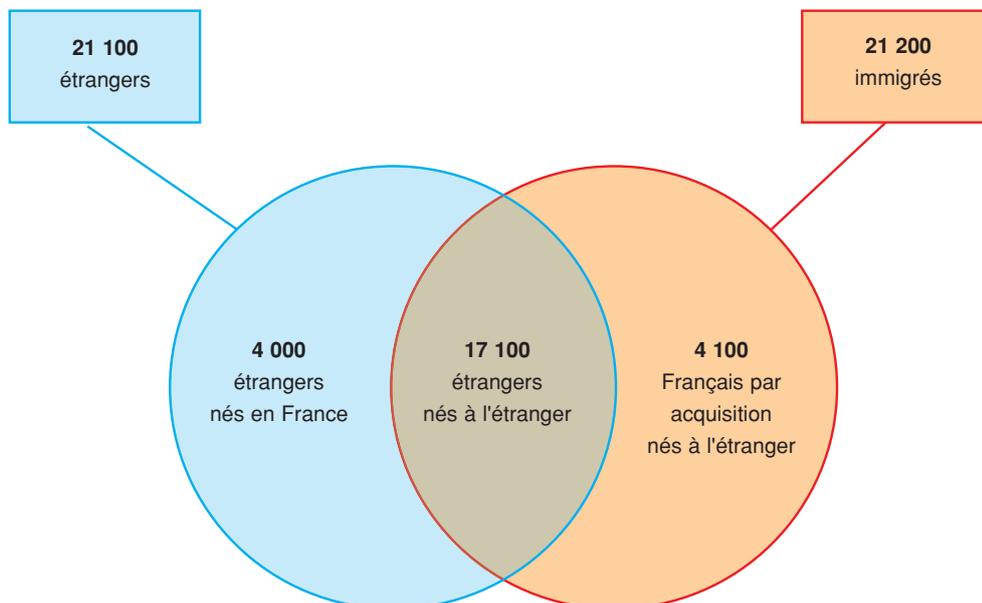
Un immigré n'est donc pas forcément étranger : il peut être français par acquisition. Inversement, les personnes nées françaises à l'étranger et les enfants nés en France de parents immigrés ne sont donc pas des immigrés.

La qualité d'immigré est liée à la situation de l'individu au moment de sa naissance. En revanche, la nationalité d'un individu peut changer.

En 1999, on dénombre 21 100 étrangers et 21 200 immigrés en Guadeloupe

Les populations immigrées et étrangères ne se confondent donc pas mais elles ont toutefois des individus en commun : les personnes nées à l'étranger possédant une nationalité étrangère.

Immigrés et étrangers en Guadeloupe en 1999



Source : Insee - Recensement de la population 1999.

Les populations immigrées en Guadeloupe

→ Présentation

Sur les 422 500 habitants des îles de Guadeloupe en 1999, on comptait 21 200 immigrés, soit 5 % de la population. Environ 44 % de ces immigrés, soit 9 400 personnes, résidaient à Saint-Martin. Ceci s'explique par la singularité de ce territoire, qui recouvre la partie française de l'île partagée avec les Pays-Bas. Hors Saint-Martin, les immigrés formaient 3 % de la population guadeloupéenne. La part des immigrés dans la population en Guadeloupe est inférieure à la moyenne métropolitaine qui était de 7,4 % en 1999.

Huit immigrés sur dix venaient d'un pays de la Caraïbe, parmi lesquels 38 % sont natifs d'Haïti. La population immigrée est majoritairement féminine à l'exception des originaires d'Haïti. Les femmes représentent ainsi 56 % des immigrés de Guadeloupe. En outre, 19 % des immigrés de Guadeloupe ont acquis la nationalité française.

5 % d'immigrés dans l'archipel guadeloupéen

En 1999, 21 200 immigrés résidaient en Guadeloupe, ce qui représente 5 % de la population régionale. Des quatre départements d'Outre-Mer, la Guadeloupe est, après la Guyane, celui où la présence immigrée est la plus forte : en Guyane ils représentent 27 % de la population (41 600 personnes), mais moins de 2 % en Martinique et à La Réunion (respectivement 5 300 et 10 000 immigrés).

En France métropolitaine, cette proportion varie au niveau régional de 2 % en Bretagne à 15 % en Ile-de-France, pour une moyenne à 7,4 %.

Les immigrés étaient 25 900 en 1990. Leur nombre a diminué de 18 % entre les deux recensements :

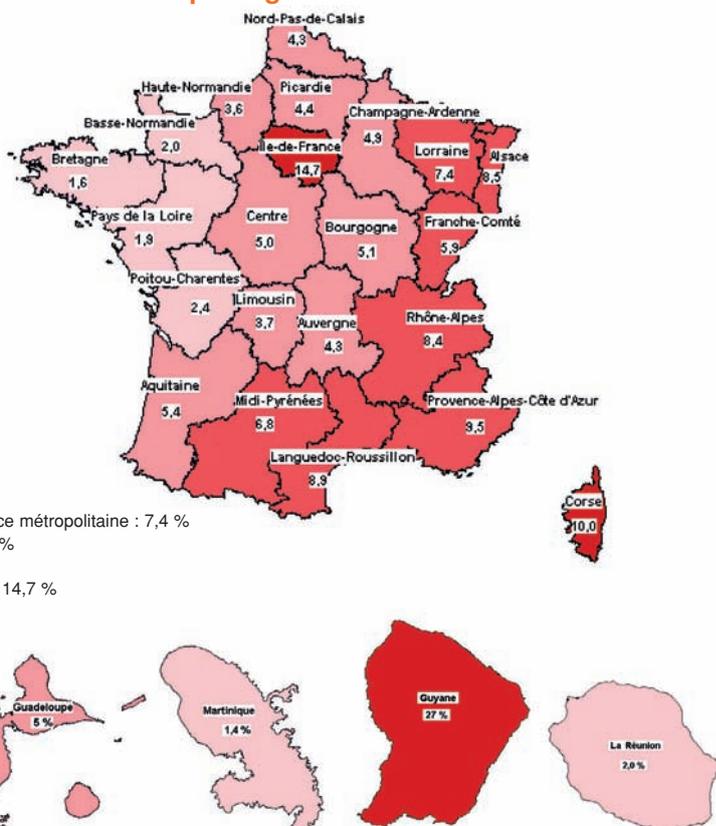
on compte 4 700 immigrés de moins en 1999 qu'en 1990. Au cours de cette période, 5 300 immigrés sont venus s'installer en Guadeloupe et environ 10 000 sont repartis ou décédés.

Dans le même temps, la population régionale a augmenté de 9 % : la part des immigrés dans la population guadeloupéenne a donc diminué de 2 points entre 1990 et 1999.

Une mosaïque originaire de 138 pays

Les immigrés guadeloupéens proviennent de 138 pays différents. L'île voisine martiniquaise, moins concernée par l'immigration, accueille des natifs de 115 pays, et la Guyane de 139.

Part des immigrés dans la population totale par région en 1999



Moyenne France métropolitaine : 7,4 %
Bretagne : 1,6 %
Corse : 10 %
Ile-de-France : 14,7 %

Source : Insee - Recensement de la population 1999.
© Insee - Ign 2006.

Les populations immigrées en Guadeloupe

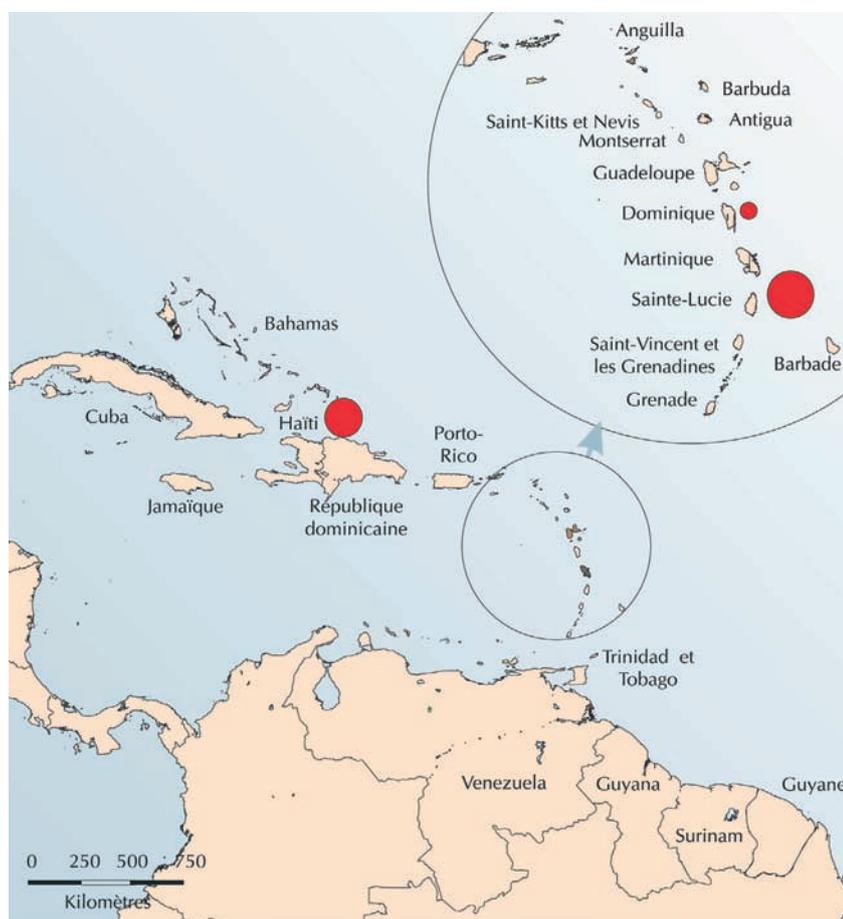
Archipel des Caraïbes

L'espace de la Mer des Caraïbes couvre une superficie de 2 600 000 km², formant un arc de cercle qui s'étend du Golfe du Mexique jusqu'à l'île de Trinité-et-Tobago, au large du Venezuela. Elle abrite 25 états et territoires qui rassemblaient plus de 38 millions d'habitants en 2002. Ces territoires présentent une grande diversité de statuts politiques, de langues et de cultures, héritage des rivalités maritimes et coloniales qui se sont heurtées dans la zone à partir du quinzième siècle. Les liens économiques, migratoires et culturels demeurent intenses avec l'Europe, les Etats-Unis, l'Amérique Latine et l'Afrique.

Donnant sur l'Océan Atlantique et la Mer des Caraïbes à 6 700 kilomètres de la France métropolitaine, la Guadeloupe regroupe huit îles habitées avec une surface totale de 1 780 km². Les deux îles principales, la Basse-Terre et la Grande-Terre, sont reliées par les ponts de l'Alliance et de la Gabarre. Elles sont souvent appelées « Guadeloupe continentale ». A proximité de la Guadeloupe continentale se trouvent Marie-Galante, la Désirade et l'archipel des Saintes. Saint-Barthélemy et Saint-Martin se trouvent à environ 250 kilomètres de la Guadeloupe continentale.

L'île de Saint-Martin est partagée entre les Pays-Bas (34 km²) et la France (53 km²). Elle est dotée de deux aéroports internationaux, un côté français et un côté hollandais qui sert aussi de desserte pour la partie française. Des liaisons maritimes régulières sont également établies avec Saint-Barthélemy et les autres îles voisines.

Sur le plan statutaire, l'île de Saint-Barthélemy et la partie française de l'île de Saint-Martin sont des communes de la Guadeloupe. Suite au référendum du 7 décembre 2003, elles changeront de statut pour devenir deux nouvelles Collectivités d'Outre-Mer, régies par l'article 74 de la Constitution. Ce changement devrait intervenir début 2007.



Les cercles sont proportionnels au nombre d'immigrés originaires du pays et présents en Guadeloupe en 1999.

Sources : Logiciel GMT (Wessel et Smith) - OMC Martin Weinelt.

21 200 immigrés en 1999

Population par nationalité et lieu de naissance en 1999

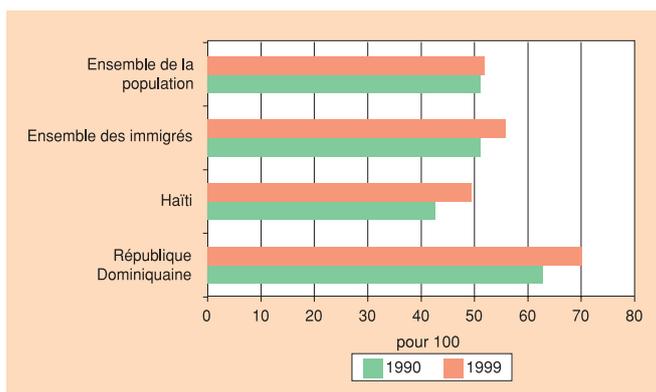
Français 401 119 95,0 %	Français de naissance	396 274	93,9 %	Immigrés 21 179 5,0 %
	dont nés en France	391 834	92,8 %	
	nés à l'étranger	4 440	1,1 %	
	Français par acquisition	4 845	1,1 %	
	dont nés en France	797	0,2 %	
	nés à l'étranger	4 048	1,0 %	
Étrangers 21 103 5,0 %	Étrangers	21 103	5,0 %	
	dont nés à l'étranger	17 131	4,1 %	
	nés en France	3 972	0,9 %	
Ensemble de la population		422 222	100,0 %	

Lecture : 1 % de la population guadeloupéenne est constituée de personnes nées à l'étranger et devenues françaises par acquisition.

Source : Insee - Recensement de la population 1999.

Plus de femmes que d'hommes parmi les immigrés

Part des femmes en 1990 et 1999 selon le pays de naissance

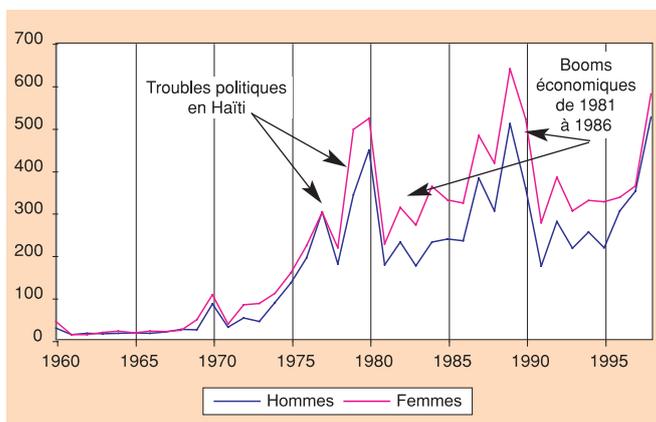


Lecture : en 1999, 56 % des immigrés sont des femmes.

Source : Insee - Recensements de la population de 1990 et 1999.

Depuis la fin des années 60, une majorité de femmes

Année d'arrivée en Guadeloupe des immigrés présents au recensement de 1999 selon le sexe



Lecture : sur l'ensemble des immigrés résidant en Guadeloupe au recensement de 1999, 520 sont arrivés en 1990.

Source : Insee - Recensement de la population 1999.

44 % des immigrés de Guadeloupe vivent à Saint-Martin

Cette commune de 53 km² abrite 44 % des immigrés résidant en Guadeloupe. Hors Saint-Martin, la Guadeloupe compterait 3 % et non 5 % d'immigrés dans sa population.

Alors que dans le reste de la Guadeloupe, le nombre d'immigrés a augmenté de 9 %, à Saint-Martin il a diminué de 38 % ; les départs d'immigrés de cette commune ont été particulièrement élevés entre 1990 et 1999, après l'important afflux migratoire des années 80. Au total, Saint-Martin compte 5 700 immigrés de moins en 1999 qu'en 1990, où ils représentaient 53 % de la population de l'île contre 32 % en 1999. Après son accession au statut de Collectivité d'Outre-Mer au 1^{er} janvier 2007, elle devancera l'ensemble des DOM, y compris la Guyane, pour son taux d'immigrés.

La population immigrée se féminise, en particulier à Saint-Martin

La population immigrée est majoritairement féminine : en 1999 les femmes représentent 56 % des immigrés, contre 51 % en 1990. Après l'arrivée d'une immigration de main-d'œuvre masculine, la Guadeloupe a accueilli un grand nombre de femmes, venues dans le cadre du regroupement familial, mais aussi attirées par les perspectives

Saint-Martin : tendances récentes

Le rythme de croissance de la population immigrée de Saint-Martin semble s'être inversé : après la forte baisse de 1990 à 1999 (- 5 % par an en moyenne), il serait de nouveau en hausse de 6 % par an entre 1999 et 2005.

Les immigrés représenteraient environ 34 % de la population, contre 32 % en 1999. La part des immigrés dans la population était plus élevée en 1990 (53 %).

Les immigrés natifs d'Haïti sont les plus nombreux : en 2005, 4 immigrés sur 10 seraient originaires de ce pays, contre 35 % en 1999. La Dominique et la République Dominicaine sont toujours les seconds et troisièmes pays d'origine : un immigré sur quatre en proviendrait. S'il y a globalement de plus en plus d'immigrés natifs de la Caraïbe, le nombre d'immigrés venus des autres régions du monde (Europe, Amérique, Afrique et Asie) est aussi en augmentation.

	1990	1999	2005 *
Ensemble de la population	28 505	29 112	38 000*
Nombre d'immigrés	15 119	9 407	13 000*
Part des immigrés dans la population (en %)	53%	32%	34%*
Les immigrés : répartition par sexe (en %)			
Hommes	48,8	44,1	
Femmes	51,2	55,9	
Les immigrés : nationalité au recensement (en %)			
Etrangers	90,1	80,9	
Français	9,9	19,1	
Les immigrés : pays de naissance (en %)			
Haïti	43,2	35	
Dominique	nd	14,9	
République dominicaine	20,3	13,2	
Ensemble de ces pays	63,5	63,1	
Autres pays de naissance	36,5	36,9	
Ensemble des immigrés	100,0	100,0	

Source : Insee, Recensements de la population.

*données estimées. Les résultats des enquêtes de recensements 2004 et 2005 ne permettent pas encore de préciser les répartitions par sexe, nationalité ni pays de naissance.

d'emploi du secteur tertiaire, qui concentre aujourd'hui 80 % des emplois de l'île. Ainsi, les immigrés arrivés en Guadeloupe entre 1990 et 1999 sont majoritairement des femmes d'âge actif. Sur 2 900 femmes arrivées, 86 % sont âgées de 15 à 64 ans.

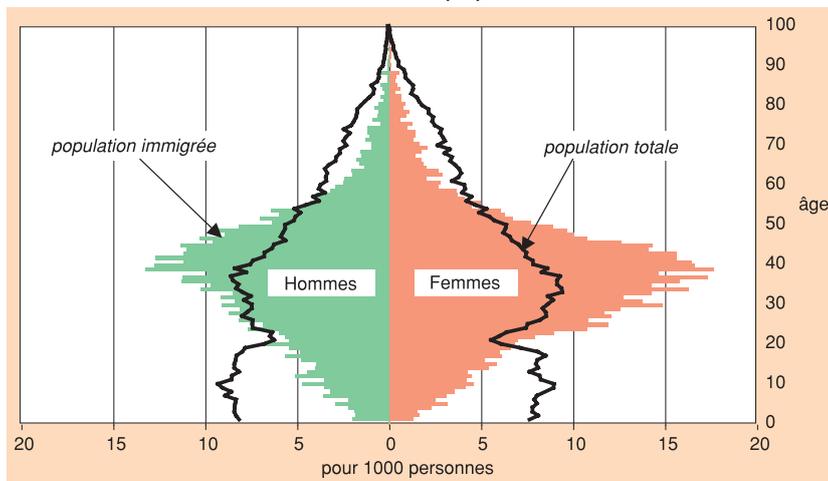
D'autre part, beaucoup d'hommes ont quitté la Guadeloupe et en particulier Saint-Martin.

En 1990, 60 % des hommes immigrés résidaient dans cette commune, attirés par l'appel d'offre de travail dans le BTP généré par les lois de défiscalisation. Sur les 5 700 départs enregistrés entre 1990 et 1999, 6 sur 10 sont des hommes. La proportion de femmes, qui n'était que de 50 % en 1990, s'établit à 56 % en 1999.

Atlas des populations immigrées en Guadeloupe

Plus de personnes d'âge actif chez les immigrés

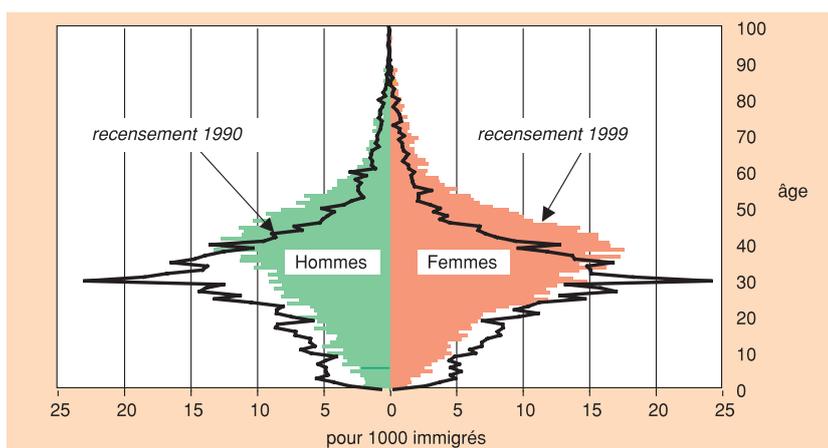
Structure par sexe et âge de la population immigrée et de l'ensemble de la population en 1999



Lecture : sur 1000 immigrés, près de 14 sont des femmes de 35 ans.
Source : Insee - Recensement de la population 1999.

Augmentation de 66 % de l'effectif des 45 ans et plus

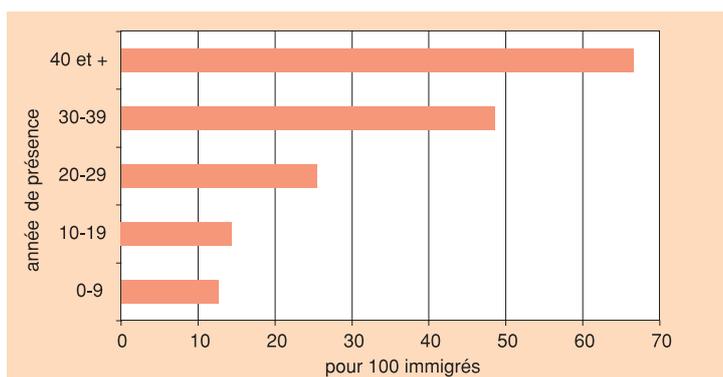
Structure par sexe et âge de la population immigrée en 1990 et en 1999



Lecture : en 1990, sur 1000 immigrés, près de 17 sont des femmes de 35 ans.
Source : Insee - Recensement de la population 1999.

2/3 des immigrés sont devenus français après 40 ans de présence

Part des acquisitions de nationalité française chez les immigrés en 1999 par année de présence dans le DOM



Lecture : sur 100 immigrés présents en Guadeloupe depuis moins de 10 ans, 13 ont acquis la nationalité française.
Source : Insee - Recensement de la population 1999.

Beaucoup d'adultes en âge de travailler

La structure par âge de la population immigrée est très différente de celle de l'ensemble de la population régionale : il y a proportionnellement plus de personnes aux âges actifs chez les immigrés et moins de jeunes ; 86 % ont entre 15 et 64 ans et 9 % ont 15 ans ou moins, contre respectivement 66 % et 24 % dans l'ensemble de la population. Par définition, les jeunes sont peu nombreux car les enfants d'immigrés nés en France ne sont pas des immigrés.

Par conséquent, la moyenne d'âge de la population immigrée est supérieure à celle de la population insulaire : 37 ans contre 34 ans. La commune de Saint-Martin se caractérise par une population immigrée beaucoup plus jeune que dans le reste de la Guadeloupe (respectivement 35 ans et 38 ans).

Viellissement important de la population immigrée

La population immigrée de Guadeloupe a nettement vieilli entre 1990 et 1999. L'âge moyen des immigrés a augmenté de 6 ans, passant de 31 à 37 ans, et l'effectif des moins de 25 ans a diminué de 43 %. Ceux-ci ne représentent plus que 22 % des immigrés, contre 32 % en 1990. A contrario, l'effectif des 45 ans et plus a progressé de 66 % et leur part dans la population de 15 points, conséquence du vieillissement des générations arrivées de façon importante dans les années 1970 et 1980.

La nationalité française pour 19 % des immigrés

En 1999, 19 % des immigrés ont acquis la nationalité française, soit 4 000 personnes. Ils sont 36 % en France métropolitaine, 40 % en Martinique. Cet écart peut s'expliquer par le caractère plus récent des grandes vagues d'immigration en Guadeloupe ; l'acquisition de la nationalité française nécessite plusieurs années de résidence en France¹.

1 - Pour obtenir la nationalité française, il faut :
- d'une part résider en France de manière habituelle et continue avec sa famille (conjoint, enfants mineurs) depuis cinq ans et y avoir la source principale de ses revenus pendant cette période, notamment au moyen d'une activité professionnelle ;
- et d'autre part, posséder un titre de séjour.

30 ans d'immigration en Guadeloupe

En 1974, la Guadeloupe compte à peine 1 % d'immigrés dans sa population qui sont pour beaucoup installés de longue date. Un sur quatre possède la nationalité française. Près de 30 % viennent de l'île voisine de La Dominique, alors que moins de 14 % sont originaires d'Haïti. Certains immigrés proviennent de pays plus lointains : près de 270 d'Asie (essentiellement de Syrie et du Liban) et 215 d'Europe.

Au fil des décennies, la part des immigrés dans la population augmente : elle atteint 4 % au recensement de 1982, puis 7 % en 1990, avec l'arrivée importante d'immigrés haïtiens fuyant les troubles politiques dans leur pays. Les Haïtiens représentent alors 44 % des immigrés présents.

Depuis, l'origine géographique des flux migratoires s'est diversifiée : en 1990, les trois quarts des immigrés étaient natifs d'Haïti, de République Dominicaine ou de la Dominique, contre moins de sept sur dix aujourd'hui.

Entre 1990 et 1999, le nombre d'immigrés chute de 18 %, alors que la population régionale augmente de 9 %. La part des immigrés dans la population s'établit alors à 5 %, en retrait de 2 points. Ce retrait est étroitement lié au cas particulier de Saint-Martin. Alors que dans le reste de la Guadeloupe, le nombre d'immigrés a augmenté de 9 %, à Saint-Martin il a diminué de 38 % ; les départs d'immigrés de cette commune ont été particulièrement élevés entre 1990 et 1999, après l'important afflux migratoire des années 80.

L'immigration se féminise, signe du passage progressif d'une immigration de travail à une immigration plus familiale : de 49 % de femmes en 1974, on passe à 56 % en 1999.

	1974	1982	1990	1999	2005 *
Ensemble de la population	323 786	327 002	387 034	422 222	444 000*
Nombre d'immigrés	3 715	12 329	25 898	21 179	28 900*
Part des immigrés dans la population (en %)	1%	4%	7%	5%	6,5%*
Les immigrés : répartition par sexe (en %)					
Hommes	50,8	49,2	48,8	44,1	
Femmes	49,2	50,8	51,2	55,9	
Les immigrés : nationalité au recensement (en %)					
Etrangers	76,0	66,7	90,1	80,9	
Français	24,0	33,3	9,9	19,1	
Les immigrés : pays de naissance (en %)					
Haïti	13,9	30,6	43,7	37,8	
Dominique	29,4	32,0	20,2	25,0	
République dominicaine	nd	nd	12,5	7,1	
Ensemble de ces pays	43,3	62,6	76,4	69,9	
Autres pays de naissance	56,7	37,4	23,6	30,1	
Ensemble des immigrés	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : Insee, Recensements de la population.

*données estimées. Les résultats des enquêtes de recensements 2004 et 2005 ne permettent pas encore de préciser les répartitions par sexe, nationalité ni pays de naissance.

Qui sont les immigrés ?

→ Origine géographique

En Guadeloupe, l'immigration s'est développée dès les années 70. Elle a évolué au gré des événements politiques, économiques ou sociaux affectant les pays voisins. Par ailleurs, la localisation de l'archipel au sein du bassin caribéen, son statut de Département Français d'Amérique (DFA) et plus récemment de Région Ultra-Périphérique d'Europe (R.U.P.) lui confère en effet une place de choix dans les principaux courants migratoires caribéens. En 1999, 21 200 immigrés y résident, ce qui représente 5 % de la population régionale. Cette immigration est avant tout une immigration de proximité : 38 % des immigrés sont natifs d'Haïti, et 25 % de l'île voisine de La Dominique. Au total, huit immigrés sur dix sont originaires de la Caraïbe. Les personnes nées en Europe représentent 10 % du total, celles nées en Afrique et en Asie 3 % chacune.

8 immigrés sur 10 sont originaires de la Caraïbe
Population immigrée par pays de naissance en 1999

Pays de naissance	Ensemble des immigrés (en effectifs)	Part dans la population immigrée (en %)	dont acquisition de la nationalité française	
			(en effectifs)	(en %)
Amérique (1)	17 599	83,1	2 976	16,9
Amérique du Sud (2)	16 981	80,2	2 860	16,8
Dont :				
Dominique	5 305	25	1 168	22,0
Haïti	7 998	37,8	798	10,0
République Dominicaine	1 496	7,1	348	23,3
Autres pays d'Amérique du Sud (2)	2 182	10,3	546	25,0
Amérique du Nord (1)	618	2,9	116	18,8
Asie	705	3,3	313	44,4
Dont :				
Liban	190	0,9	129	67,9
Syrie	184	0,9	101	54,9
Inde	125	0,6	11	8,8
Europe	2 192	10,3	406	18,5
Dont :				
Pays-Bas	499	2,4	82	16,4
Belgique	291	1,4	29	10,0
Portugal	291	1,4	30	10,3
Royaume-Uni	260	1,2	37	14,2
Italie	225	1,1	54	24,0
Allemagne	196	0,9	46	23,5
Suisse	139	0,7	30	21,6
Afrique	683	3,2	353	51,7
Dont :				
Algérie	116	0,5	63	54,3
Total	21 179	100	4 048	19,1

(1) y compris l'Océanie dont 11 immigrés sont originaires.

(2) y compris l'Amérique Centrale et la Caraïbe.

Lecture : sur 100 immigrés natifs d'Haïti, près de 10 ont acquis la nationalité française.

Source : Insee - Recensement de la population 1999.

38 % des immigrés natifs d'Haïti

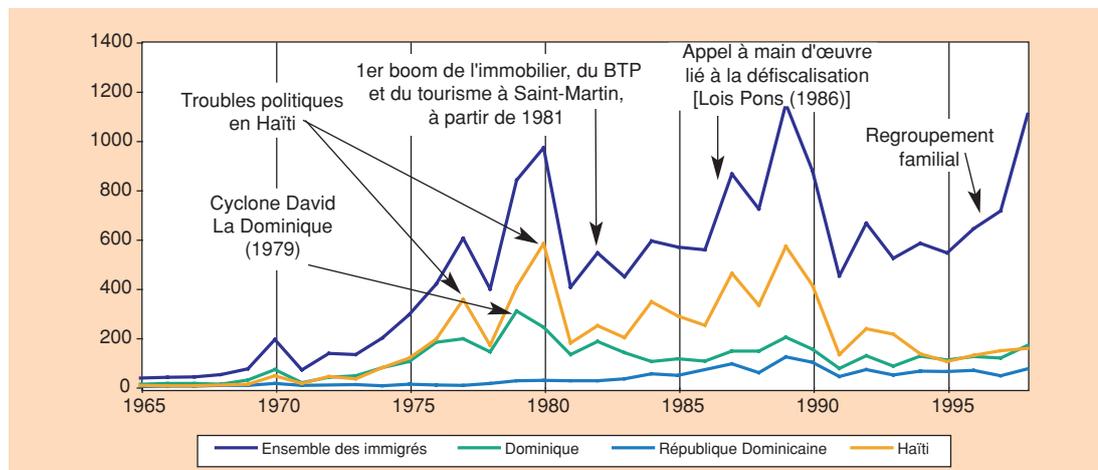
L'immigration en provenance de ce pays, le plus pauvre d'Amérique, a débuté au milieu des années 70. Elle fut particulièrement forte dans les années 80 du fait des troubles politiques en Haïti : deux immigrés natifs d'Haïti sur dix sont arrivés dans les années 70 et la

moitié dans les années 80. La Guadeloupe reste pour cette communauté une destination privilégiée : environ un quart se sont installés sur l'île entre 1990 et 1999. Toutefois, on compte plus de départs que d'arrivées au cours de cette période : l'effectif d'immigrés natifs d'Haïti a ainsi diminué de 30 %. Cependant, les immigrés haïtiens constituent toujours la première communauté immigrée de Guadeloupe. Les hommes sont toujours

Qui sont les immigrés ?

Des arrivées dès le milieu des années 70

Année d'arrivée en Guadeloupe selon le pays de naissance des immigrés présents au recensement de 1999



Lecture : 720 immigrés, résidant en Guadeloupe au recensement de 1999, sont arrivés en 1988.

Source : Insee, Recensement de la population 1999.

majoritaires, mais la communauté tend à se féminiser : les femmes sont 43 % en 1990 et 49 % en 1999. Le caractère récent de ces flux migratoires explique la faible proportion de Français par acquisition (10 %).

La Dominique : une immigration de proximité

En 1999, les natifs de la Dominique forment, comme en 1990, la seconde communauté de l'île. La proximité géographique des deux îles, l'accession de La Dominique à l'indépendance en 1978 et le cyclone David qui la dévasta en 1979 ont renforcé le flux migratoire enregistré dès le début des années 70 : six immigrés sur dix sont arrivés dans les années 70 et 80. La croissance de la population immigrée dominicaine s'est ralentie dans les années 90, du fait de nombreux départs. C'est une immigration essentiellement féminine : en 1999, 2 immigrés dominicains sur 3 sont des femmes.

L'immigration dominicaine

L'immigration des natifs de République Dominicaine est récente : plus de huit immigrés sur dix présents en 1999 sont arrivés en Guadeloupe après 1980, et seuls 6 % ont acquis la nationalité française. Beaucoup sont repartis dans les années 90 : leur nombre a diminué de moitié, passant de 3 200 à 1 500 entre 1990 et 1999. Ils constituent néanmoins encore le troisième groupe de

l'île, et se caractérise par une forte présence féminine (70 % de femmes).

Une implantation asiatique de longue date

Les immigrés nés en Asie représentent 3 % des immigrés résidant en Guadeloupe en 1999 et 5 % des nouveaux arrivants. Sept sur dix sont natifs du Liban, de la Syrie et de l'Inde.

Les immigrés d'origine libanaise et syrienne furent parmi les premiers à s'installer en Guadeloupe. Ils sont fortement intégrés dans le système économique local notamment dans le commerce de détail non alimentaire. Ils représentent plus de la moitié de la population d'origine asiatique et près de 2 % de la population totale des immigrés. Plus de 6 sur 10 ont obtenu la nationalité française.

La présence en Guadeloupe de la communauté indienne est historique. Après l'abolition de l'esclavage en 1848, une vague d'immigration indienne est venue compenser la raréfaction de la main-d'oeuvre sur les grandes plantations. Aujourd'hui, cette immigration est confortée par l'essor des relations culturelles entre l'Inde et la Région Guadeloupe.

L'immigration africaine se développe

Les immigrés natifs du continent africain représentent 3 % de l'ensemble des immi-

Qui sont les immigrés ?

grés mais 8 % des nouveaux arrivants. Cette immigration est récente ; sur les 680 immigrés natifs d'Afrique, 400 sont arrivés en Guadeloupe entre 1990 et 1999. L'immigration maghrébine y tient une large place : plus du tiers des immigrés natifs d'Afrique ont pour pays de naissance l'Algérie, le Maroc ou la Tunisie. Les immigrés d'Afrique Noire proviennent essentiellement du Sénégal et du Cameroun. L'immigration africaine, comme l'immigration indienne, accompagne l'intensification des échanges culturels entre la Guadeloupe et l'Afrique, notamment avec le Sénégal. La moitié des immigrés d'origine africaine ont obtenu la nationalité française.

Les européens résident souvent à Saint-Martin

L'élargissement progressif de l'Union Européenne à 25 états membres, et l'accès de la Guadeloupe au statut de Région Ultra-Périphérique (R.U.P.) voté en 1997 ont facilité l'immigration en provenance d'Europe. Les immigrés natifs du continent européen représentent environ 20 % des arrivées entre 1990 et 1999. Au total, en 1999, ils représentent 10 % de l'ensemble des immigrés. Huit sur dix sont natifs de six principaux pays : les Pays-Bas, la Belgique, le Portugal, le Royaume-Uni, l'Italie et l'Allemagne. Plus de 60 % d'entre eux résident à Saint-Martin.

A Saint-Martin, des arrivées plus tardives et d'origines différenciées

A Saint-Martin, comme en Guadeloupe continentale, les immigrés natifs d'Haïti sont les plus nombreux. En proportion, ils sont toutefois moins présents : ils représentent 36 % des immigrés de l'île du Nord, contre 40 % en moyenne dans les autres communes. L'origine géographique des 9 400 immigrés qui résident à Saint-Martin présente d'autres différences notables. Les natifs de La Dominique, géographiquement plus lointaine, y sont beaucoup moins nombreux : ils représentent moins de 15 % de l'effectif, contre plus de 33 % ailleurs. A l'inverse, les immigrés originaires de République Dominicaine et des autres pays de la Caraïbe sont nettement plus présents (respectivement 13 et 18 %, contre 2 et 4 %). Plus de 350 natifs des Antilles néerlandaises y résident par exemple, ainsi que près de 700 natifs des îles voisines de Saint-Christophe-et-Niévès, Anguilla et Aruba.

Enfin, Saint-Martin accueille en proportion moins d'immigrés asiatiques et africains, et légèrement plus d'immigrés européens. Son histoire et son statut particulier en facilitent l'installation : elle accueille ainsi la quasi-totalité des 500 immigrés originaires des Pays-Bas qui résident en Guadeloupe, et près de la moitié de l'ensemble des immigrés européens.

L'immigration y est aussi en générale plus tardive : une majorité des arrivées s'opère dans les années 80, et non dès le milieu des années 70. Si plusieurs dizaines d'Haïtiens fuyant les troubles politiques dans leur pays s'installent en 1979 et 1980, il faudra attendre 1984 pour que les flux d'arrivées s'établissent durablement à plusieurs centaines par an. Au début des années 80, le développement immobilier entraîne celui du BTP et des services. En 1986, le dispositif de défiscalisation⁽²⁾ mis en place par la loi PONS donne une nouvelle impulsion à l'économie insulaire et ses besoins en main-d'oeuvre.

Près de 700 immigrés déclarent ainsi être arrivés en 1987, autant en 1989, au plus fort de la croissance économique. Le tourisme devient progressivement le moteur majeur de l'économie locale.

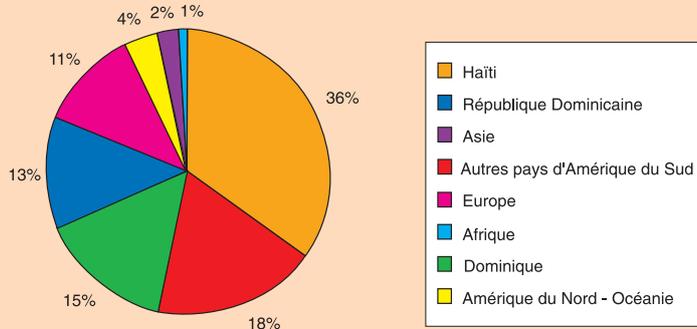
En 1995, le cyclone Luis ravage l'île, et marque un coup d'arrêt brutal à ce développement.

2 - La défiscalisation constitue une aide fiscale à l'investissement, destinée à compenser les handicaps structurels de l'outremer. Elle accorde de fortes réductions d'impôt aux personnes faisant l'acquisition d'un bien immobilier neuf dans les DOM-TOM.

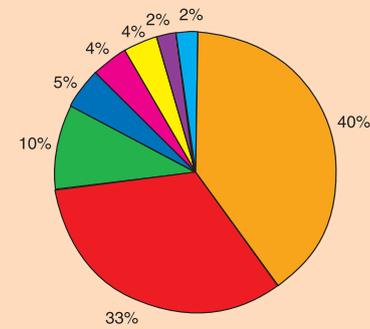
Qui sont les immigrés ?

Population immigrée par pays de naissance à Saint-Martin et en Guadeloupe continentale en 1999

A Saint-Martin, une présence diversifiée



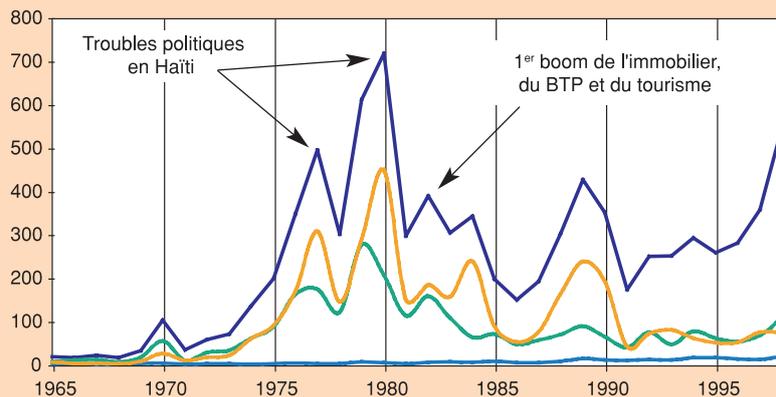
En Guadeloupe continentale, la moitié des immigrés sont Haïtiens ou Dominicains



Lecture : sur 100 immigrés résidant en 1999 à Saint-Martin, 36 sont natis d'Haïti et sur 100 qui résident en Guadeloupe continentale, 40 sont natis d'Haïti.
Source : Insee, Recensement de la population 1999.

En Guadeloupe, des arrivées dès les années 70

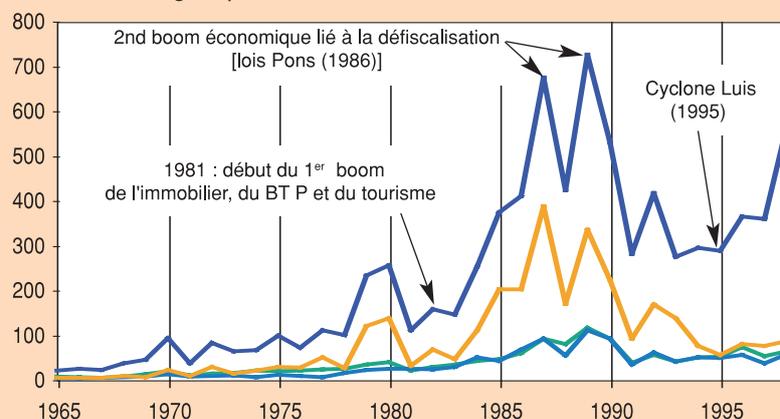
Année d'arrivée selon le pays de naissance des immigrés présents en Guadeloupe continentale au recensement de 1999



Lecture : 420 immigrés, résidant à Saint-Martin au recensement de 1999, sont arrivés en Guadeloupe en 1988.
Source : Insee, Recensement de la population 1999.

A Saint-Martin, des arrivées plus tardives, en majorité dans les années 80

Année d'arrivée selon le pays de naissance des immigrés présents à Saint-Martin au recensement de 1999



Lecture : 300 immigrés, résidant en Guadeloupe continentale au recensement de 1999, sont arrivés en Guadeloupe en 1988.
Source : Insee, Recensement de la population 1999.



Où vivent les immigrés ?

→ Localisation sur le territoire

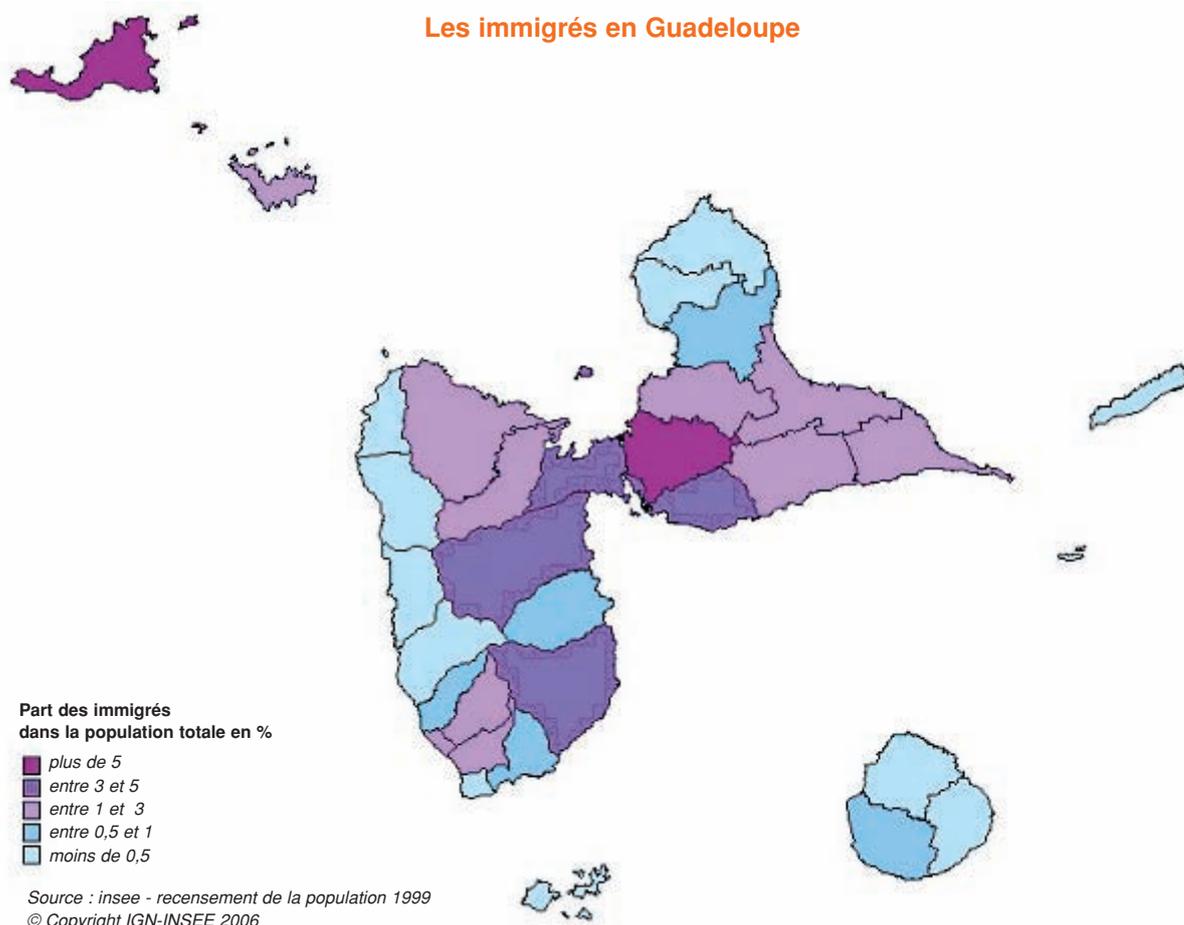
Les immigrés s'installent traditionnellement dans les zones les plus peuplées, qui présentent les meilleures perspectives d'emploi. Ils forment donc en général une population très citadine. Ainsi, 87 % des immigrés de Guadeloupe résident dans une commune appartenant à une zone urbaine. La commune de Saint-Martin en accueille à elle seule 44 %, suivie de la zone de Pointe-à-Pitre, où vivent 37 % des immigrés.

Les natifs de République Dominicaine résident en majorité à Saint-Martin (83 %), et plus de la moitié des Dominicains dans la zone urbaine de Pointe-à-Pitre. Les Haïtiens sont 3 300 dans chacune de ces deux zones. En moyenne les immigrés représentent 28 % de la population des îles du nord (Saint-Martin et Saint-Barthélemy), contre moins de 3 % de celle de Guadeloupe continentale.

44 % des immigrés vivent à Saint-Martin

La répartition des immigrés sur le territoire insulaire est très hétérogène : 44 % des immigrés sont installés à Saint-Martin, et 3 % à Saint-Barthélemy. La présence immi-

grée est également forte dans les communes de l'aire urbaine de Pointe-à-Pitre qui regroupent 37 % des immigrés et où la commune des Abymes regroupe à elle seule 12 % des immigrés. Les autres communes de Guadeloupe accueillent toutes moins de 5 % des immigrés.



Où vivent les immigrés ?

7 800 immigrés dans la zone de Pointe-à-Pitre

Population immigrée par zone d'emploi

Pôles d'emploi 3	Ensemble de la population	Ensemble des immigrés	dont pays de naissance			Part dans la population immigrée (en %)	Proportion d'immigrés par zone (en %)
			Dominique	République Dominicaine	Haïti		
Espace urbain Saint-Martin	29 112	9 407	1 403	1 240	3 295	44,4	32,3
Espace urbain Pointe-à-Pitre	234 475	7 792	2 702	174	3 265	36,8	3,3
Espace urbain Basse-Terre	53 965	1 323	486	14	540	6,2	2,5
Espace rural Capesterre-Belle-Eau	19 599	903	281	6	570	4,3	4,6
Espace rural Saint-Barthélemy	6 854	569	3	23	10	2,7	8,3
Espace rural Saint-François	10 674	349	112	24	93	1,6	3,3
Autres communes espace rural	40 825	289	81	12	56	1,4	0,7
Espace rural Grand Bourg	5 893	171	132	0	22	0,8	2,9
Multipolarisée (Le Moule)	20 825	376	105	3	147	1,8	1,8
Ensemble	422 222	21 179	5 305	1 496	7 998	100,0	5,0

(3) Les différentes zones d'emploi regroupent les communes suivantes :

Espace urbain Saint-Martin : Saint-Martin

Espace urbain Pointe-à-Pitre : Les Abymes, Le Gosier, Baie-Mahault, Pointe-à-Pitre, Petit-Bourg, Sainte-Anne, Sainte-Rose, Lamentin, Morne-à-l'Eau, Goyave, Petit-Canal

Espace urbain Basse-Terre : Basse-Terre, Saint-Claude, Gourbeyre, Baillif, Trois-Rivières, vieux-Habitants, Vieux-Fort

Espace rural Capesterre-Belle-Eau : Capesterre-Belle-Eau

Espace rural Saint-Barthélemy : Saint-Barthélemy

Espace rural Saint-François : Saint-François

Autres communes espace rural : Port-Louis, Bouillante, Deshaies, Pointe-Noire, Anse-Bertrand, Capesterre-de-Marie-Galante, Terre-de-Haut, Saint-Louis, La Désirade, Terre-de-Bas

Espace rural Grand Bourg : Grand-Bourg

Multipolarisée (Le Moule) : Si une commune vit sous l'influence de plusieurs villes, c'est-à-dire qu'elle envoie au moins 40 % de ses actifs dans plusieurs aires urbaines différentes, elle est considérée comme étant "périurbaine multipolarisée"

Lecture : 44,4 % des immigrés vivent dans l'espace urbain de Saint-Martin et 32,3 % de la population de l'espace urbain de Saint-Martin est constituée de personnes immigrées.

Source : Insee - Recensement de la population 1999.

87 % des immigrés résident en zone urbaine

Les communes de l'espace urbain guadeloupéen regroupent au total 87 % des immigrés : Saint-Martin 44 %, la zone pontoise 37 % et celle de Basse-Terre 6 %. Seul un immigré sur dix réside dans une commune de l'espace rural, où les possibilités d'emploi sont plus limitées. Les communes de Capesterre-Belle-Eau et de Saint-Barthélemy, principaux pôles d'emploi de cet espace rural, en accueillent respectivement 4 et 3 %. Les immigrés en emploi y travaillent respectivement dans l'agriculture, et les secteurs du BTP et du tertiaire.

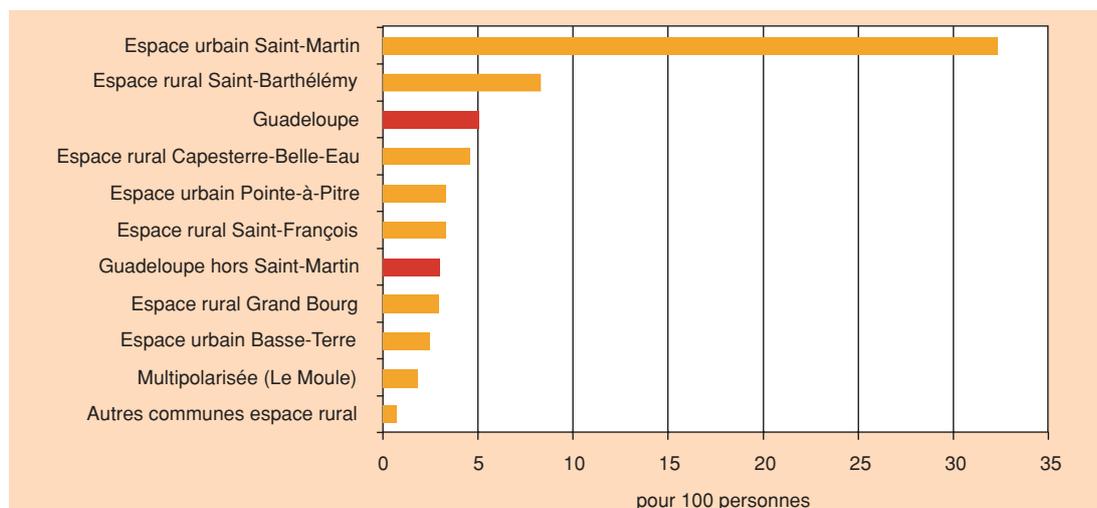
Forte proportion d'immigrés dans les îles du nord

La présence immigrée est importante à Saint-Martin où elle représente 32 % de la population, soit 9 400 personnes. Les immigrés sont dans 35 % des cas natifs d'Haïti et respectivement 15 % et 13 % de La Dominique et de République Dominicaine. On y dénombre également 15 % d'immigrés natifs du continent européen ou nord américain. A Saint-Barthélemy, la proportion d'immigrés dans la population est moins importante (8 %), mais c'est après Saint-Martin la commune qui enregistre le taux le plus élevé. Il s'agit aux trois quarts de natifs du continent européen ou nord américain.

Dans les autres pôles d'emploi, l'immigration est plus diffuse : elle représente toujours moins de 5 % de la population. Si l'effectif d'immigrés est important dans la zone de Pointe-à-Pitre (7 800), leur poids dans la population n'est ainsi que de 3 %.

Où vivent les immigrés ?

Forte proportion d'immigrés dans les îles du Nord Proportion d'immigrés dans la population par zone d'emploi en 1999



Lecture : 32,3 % de la population de l'espace urbain de Saint-Martin est constituée de personnes immigrées.
Source : Insee - Recensement de la population 1999.

Dominicains à St-Martin, Dominicains à Pointe-à-Pitre

Les différentes communautés ne sont pas réparties de manière uniforme sur le territoire guadeloupéen. Les immigrés dominicains sont installés principalement à Saint-Martin : 83 % résident dans l'île du nord, ce qui n'est le cas que de 41 % des Haïtiens et 26 % des Dominicains. Ces derniers se trouvent en majorité dans l'espace urbain de Pointe-à-Pitre : 51 % y résident, dont 21 % aux Abymes. Quant aux immigrés haïtiens, ils se répartissent de façon égale entre

Saint-Martin et le pôle de Pointe-à-Pitre ; au total ils sont 82 % à résider dans une de ces deux communes, dont 14 % aux Abymes. Les immigrés haïtiens sont majoritaires à Capesterre-Belle-Eau, dans la zone de Basse-Terre et au Moule où ils représentent respectivement 63 %, 41 % et 39 % des immigrés. A l'inverse, dans le pôle d'emploi de Grand Bourg, les trois quarts des immigrés sont Dominicains, et un tiers dans celui de Saint-François.

Comment vivent les immigrés ?

→ Mode de vie

En Guadeloupe, 78 % des immigrés vivent au sein d'une famille, en tant qu'enfant, membre d'un couple ou parent isolé. Les 22 % restant habitent soit seuls, soit avec d'autres personnes mais sans composer avec eux une famille, soit dans une communauté (foyer de travailleurs,...). Ce mode de vie concerne principalement les hommes.

La notion de **couple** concerne les personnes s'étant déclarées comme telles, de sexe différent, d'états matrimoniaux quelconques et cohabitant dans un même logement. Un couple dont tous les enfants ont quitté le foyer parental sera compté parmi les couples sans enfant. Un couple mixte est un couple constitué d'une personne immigrée et d'une personne non immigrée, mariées ou non.

Une **famille** est constituée soit d'un couple avec ou sans enfant, soit d'un adulte avec un ou plusieurs enfants. L'enfant de la famille est compté comme tel, quel que soit son âge, s'il n'a pas de conjoint ou d'enfant vivant dans le ménage, avec lesquels il constituerait alors une famille en tant qu'adulte. Les familles dont les membres ne cohabitent pas ne sont pas comptabilisées. On parle de famille « immigrée » dès lors qu'un des parents est immigré.

58 % des couples immigrés sont des couples mixtes

En 1999, 9 900 immigrés vivent en couple. Ce mode de vie est fréquent chez les femmes immigrées : entre 15 et 50 ans, 54 % d'entre elles habitent avec un conjoint contre 41 % de l'ensemble de la population féminine. C'est une des conséquences du regroupement familial : les femmes qui immigrent rejoignent souvent un conjoint. Les hommes immigrés vivent moins souvent en couple (49 %), ce qui ne signifie pas qu'ils sont moins nombreux à avoir fondé une famille : celle-ci peut être restée au pays. Les immigrés haïtiens vivent plus souvent avec un conjoint (52 %) que les immigrés dominicains (46 %) et dominicains (49 %). Parmi les immigrés qui vivent en couple, 41 % sont en union avec une personne non immigrée. Les femmes immigrées forment plus souvent que les hommes immigrés un couple avec un non immigré (respectivement 49 % et 31 %).

9 700 familles immigrées

En 1999, la Guadeloupe compte 9 700 familles immigrées auxquelles appartiennent 33 900 personnes. Sur ces 33 900 personnes, 2 700 sont des chefs de familles monoparentales, 14 000 forment des couples avec ou sans enfants et 17 200 sont des enfants ; il s'agit de mineurs et d'adultes habitant au domicile de leurs parents, quel que soit leur âge.

Enfants d'immigrés : moins d'un sur quatre sont eux-mêmes immigrés

Les familles immigrées comprennent non seulement les parents et les enfants immigrés mais également les conjoints et les enfants non immigrés. En réalité, plus de la moitié des personnes qui vivent dans une famille immigrée ne sont pas immigrées elles-mêmes du fait des unions mixtes et des enfants nés en France. Au total, 10 % des enfants guadeloupéens vivent au sein d'une famille immigrée.

Une majorité de non-immigrés dans les familles immigrées

Personnes vivant dans une famille immigrée selon le statut de la personne en 1999

Statut de la personne	Personnes immigrées	Personnes non immigrées	Total
Adulte d'un couple	9 912	4 094	14 006
Adulte d'une famille monoparentale	2 718	—	2 718
Enfant d'un couple	2 008	9 435	11 443
Enfant d'une famille monoparentale	1 389	4 382	5 771
Total	16 027	17 911	33 938

Lecture : 4 382 enfants de famille monoparentale immigrée ne sont pas immigrés eux-mêmes.

Source : Insee - Recensement de la population 1999.

Plus d'enfants dans les familles immigrées

Le nombre moyen d'enfants par famille est plus élevé chez les familles immigrées que dans l'ensemble des familles insulaires, ils ont respectivement 1,8 enfant en moyenne contre 1,6. Ce nombre varie selon l'origine géographique, la structure par âge des communautés immigrées et leur fécondité. Ainsi, environ un tiers des familles immigrées dominicaines et haïtiennes sont des familles nombreuses (3 enfants ou plus) et seulement un quart des familles dominicaines. En moyenne, un cinquième des familles guadeloupéennes comptent 3 enfants ou plus.

Moins de familles monoparentales

Parmi les familles immigrées, 700 sont des familles monoparentales. La proportion de ce type de famille apparaît plus faible qu'au niveau régional : 28 % contre 35 %. Au total, 21 % des immigrés font partie d'une famille monoparentale.

Les hommes immigrés vivent souvent hors famille

Mode de cohabitation selon le sexe en 1999 (en %)

Statut de la personne	Ensemble des immigrés		Ensemble de la population	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Enfant d'un couple	12,1	8,9	27,4	22,1
Enfant d'une famille monoparentale	9,3	6,6	18,9	14,6
Adulte d'un couple	45,4	47,9	35,1	32,5
Adulte d'une famille monoparentale	2,8	20,8	2,1	15,5
Personne vivant hors famille	30,5	15,9	16,6	15,3
Ensemble des personnes	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : 15,9 % des femmes immigrées vivent hors d'une famille.
Source : Insee - Recensement de la population 1999.

écart est dû en partie à la plus faible part d'enfants parmi les immigrés. Si l'on considère les 15 ans et plus, les immigrés sont 76 % à vivre en famille alors qu'ils sont 80 % dans l'ensemble de la population.

31 % des hommes immigrés ne vivent pas dans une famille

En Guadeloupe, 4 700 immigrés ne sont pas membres d'une famille. Cependant, ils ne vivent pas forcément seuls : 2 200 occupent un logement en compagnie d'autres personnes sans toutefois constituer avec eux une famille et 400 vivent en communauté. Ces modes de vie hors famille concernent surtout les hommes immigrés : 31 % d'entre

Les femmes sont plus souvent que les hommes à la tête d'une famille monoparentale : 25 % des femmes immigrées de 20 et 50 ans contre 3 % des hommes du même âge. Qu'elles soient immigrées ou non, les familles monoparentales sont pour la plupart constituées d'une mère et de ses enfants. Les immigrés dominicains sont nombreux à vivre au sein d'une famille constituée d'un seul adulte avec un ou plusieurs enfants : ils sont 29 % contre 25 % des immigrés dominicains et 19 % des immigrés haïtiens. Au total, 5 800 enfants vivent au sein d'une famille monoparentale immigrée, soit le tiers des enfants de familles immigrées. En Guadeloupe, 40 % des enfants vivent dans une famille monoparentale.

Les trois-quarts des immigrés vivent au sein d'une famille

La proportion de personnes vivant au sein d'une famille apparaît plus faible chez les immigrés que dans l'ensemble de la population : respectivement 78 % et 84 %. Cet

eux ne font pas partie d'une famille contre 17 % de l'ensemble de la population masculine ; cet écart est marqué quel que soit l'âge. Ils vivent alors le plus souvent seuls (49 %), mais aussi en cohabitation (41 %). La vie hors famille est peu développée chez les femmes immigrées ainsi que dans l'ensemble de la population féminine : 15 % d'entre elles vivent ainsi. Elles sont peu nombreuses à vivre en colocation (8 %) ou à occuper seules un logement (7 %). Toutefois ces proportions augmentent sensiblement à partir de 60 ans alors que la part de femmes en couple diminue. Ceci s'explique par la plus grande longévité des femmes et le fait que leurs conjoints sont souvent plus âgés qu'elles. Après le décès de ces derniers, les femmes se retrouvent seules dans leur logement ou sont prises en charge par des parents.

Comment vivent les immigrés ?

→ Logement

En 1999, 12 000 résidences principales⁽⁴⁾ étaient occupées par des ménages immigrés. Ces logements accueillent en moyenne davantage de personne qu'au niveau régional. Les immigrés sont moins souvent propriétaires de leur logement que l'ensemble des ménages.

Des logements plus peuplés

Sur les 144 800 résidences principales recensées en Guadeloupe, 12 000 sont occupées par des ménages dont la personne de référence ou son conjoint sont immigrés. Ces logements abritent un plus grand nombre de personnes : 3,2 contre 2,9 en moyenne en Guadeloupe. Cette différence s'explique par la plus grande taille des familles immigrées, qui comptent 1,8 enfants contre 1,6 en moyenne, et par l'importance de la cohabitation hors famille dans cette population.

69 % des immigrés sont locataires

En Guadeloupe, 69 % des ménages immigrés sont locataires de leur logement et seulement 26 % en sont propriétaires. Une proportion nettement inférieure à celle de la population régionale, où on dénombre 61 % de propriétaires. Les ménages originaires de la Dominique sont plus souvent propriétaires que les ménages dominicains et haïtiens (respectivement 25 %, 16 % et 12 %) ; cette différence s'explique par l'ancienneté de l'immigration dominicaine.

Dans la moitié des cas le logement est loué non meublé, hors HLM. L'offre de logements sociaux est particulièrement réduite en Guadeloupe, et contrairement à ce qui est observé au niveau national, les ménages immigrés sont proportionnellement moins nombreux que les autres à vivre dans ce type de logement : 6 % contre 11 % pour l'ensemble des ménages. Les ménages dominicains se distinguent : 10 % bénéficient d'un logement HLM, contre 5 % des ménages haïtiens et 4 % des ménages dominicains.

Plus de logements collectifs à Saint-Martin

A Saint-Martin, 51 % des ménages immigrés vivent dans un logement collectif et seulement 38 % dans une maison individuelle.

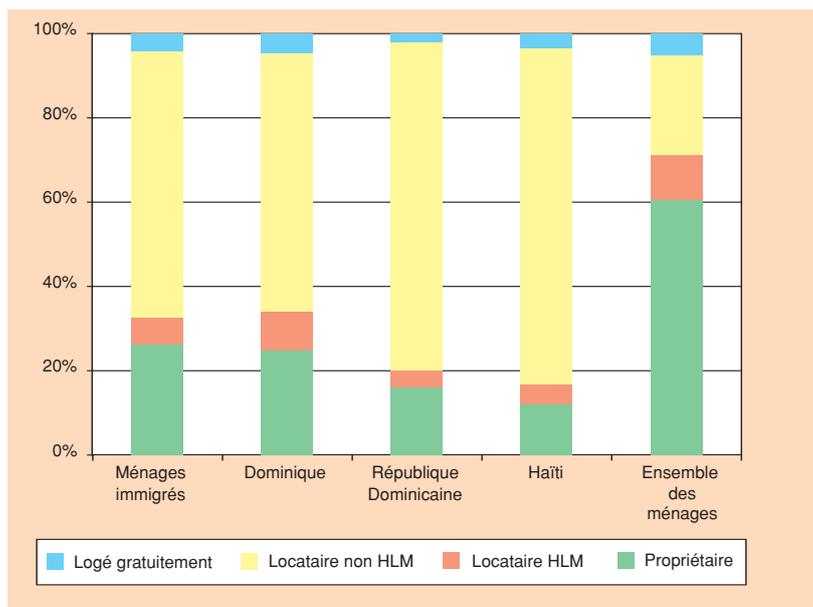
Des taux très proches de la moyenne, qui reflètent l'importance de l'habitat collectif dans l'île du nord. Dans les autres communes de Guadeloupe, la situation s'inverse : les immigrés occupent en majorité un logement individuel : seuls 23 % vivent dans un logement collectif, contre 70 % dans une maison, comme d'ailleurs l'ensemble des ménages guadeloupéens (respectivement 24 % et 72 %).

Les ménages immigrés plus souvent en habitation de fortune

Les ménages immigrés occupent plus fréquemment une habitation de fortune⁽⁵⁾ : ils sont 3 % dans ce cas, contre 1 % en moyenne en Guadeloupe. Cette proportion est de 4 % chez les ménages dominicains et 5 % chez les ménages haïtiens.

Beaucoup moins de propriétaires

Statut d'occupation des logements selon le pays de naissance de la personne de référence du ménage en 1999



Lecture : 26 % des ménages immigrés sont propriétaires de leur logement.
Source : Insee - Recensement de la population 1999.

(4) Une résidence principale est un logement occupé de façon habituelle et à titre principal par le ménage.
(5) Une habitation de fortune est un local impropre à l'habitation : baraque de bidonville, roulotte immobilisée, cave, grenier, bâtiment en ruine, etc.

→ Niveau d'études et diplômes

La population immigrée compte une grande proportion de personnes sans diplôme, quel que soit le pays d'origine concerné. En moyenne, deux immigrés sur trois n'ont aucun diplôme, et seuls 6 % sont dotés d'un diplôme universitaire. Ce déficit de formation ne s'améliore que lentement au cours du temps, et crée des conditions de réussite et d'insertion professionnelle plus difficiles pour les immigrés. D'une part ils sont plus touchés par le chômage, et d'autre part ils occupent plus souvent des emplois précaires ou peu qualifiés. L'immigration récente concerne une part croissante de personnes qualifiées, qui s'insèrent plus facilement sur le marché du travail.

2 immigrés sur 3 n'ont aucun diplôme

Le niveau moyen de formation des immigrés est faible : 66 % n'ont aucun diplôme. Par rapport à l'ensemble de la population guadeloupéenne, l'écart est important, puisque seuls 46 % des guadeloupéens sont dépourvus de diplôme. Il en est de même pour les diplômés de l'enseignement secondaire : 10 % des immigrés ont le BEPC ou le CEP et autant le BEP ou le CAP, chiffres inférieurs de 6 points aux moyennes régionales. Ce déficit de formation touche autant les femmes que les hommes, et affecte davantage Saint-Martin, où 63 % des immigrés sont sans diplôme, contre 42 % seulement d'une population en moyenne plus qualifiée que celle des autres communes.

1200 diplômés du supérieur

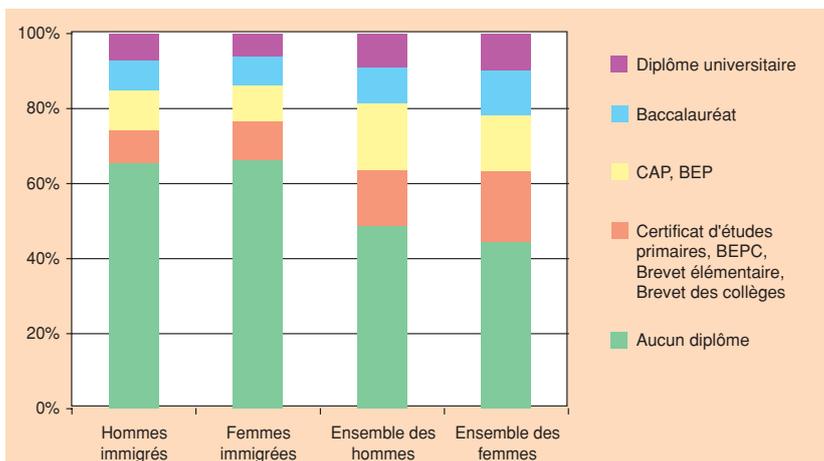
Ces différences s'observent aussi aux niveaux des diplômes du supérieur : la

Guadeloupe, qui se caractérise par de faibles niveaux de formation, attire en effet une immigration peu qualifiée : elle compte une forte proportion de personnes sans diplôme, mais aussi relativement peu de diplômés de niveau bac et plus. Ainsi 14 % des immigrés sont au moins titulaires du bac, contre 20 % des Guadeloupéens. Et seuls 6 % sont dotés d'un diplôme universitaire contre plus de 9 % des Guadeloupéens. La Martinique attire en comparaison une immigration plus qualifiée : si 60 % des immigrés sont sans diplôme, 14 % possèdent un diplôme universitaire, contre 10 % de la population martiniquaise.

Au total, environ 1 500 immigrés sont titulaires du bac et plus de 1 200 disposent d'un diplôme universitaire. Seuls 18 % de ces diplômés du supérieur sont issus de la région caraïbe. Un tiers proviennent de pays européens, 16 % d'Afrique, 14 % d'Asie et 13 % d'Amérique du Nord.

A Saint-Martin, les 360 diplômés du supérieur ne représentent que 4 % des immigrés.

Un niveau d'étude moins élevé, pour les femmes comme pour les hommes
Diplômes des 15 ans et plus selon le sexe en 1999



Lecture : 66 % des femmes immigrées de 15 ans et plus n'ont aucun diplôme.
Source : Insee - Recensement de la population 1999.

Fortes disparités de niveaux d'études selon le pays d'origine

Le niveau scolaire des immigrés dépend de leur parcours migratoire, et notamment de leur âge à l'arrivée en France. Il dépend aussi de la qualité du système scolaire et des taux de scolarisation dans leurs pays d'origine, ainsi que des caractéristiques socioculturelles des populations migrantes. Les immigrés haïtiens, d'origine francophone et d'immigration ancienne, sont peu diplômés : 80 % n'ont aucun diplôme ; et moins de 1 % ont un diplôme de niveau supérieur au bac. Les originaires de La

Éducation et formation

Dominique sont dans une situation similaire : 78 % n'ont aucun diplôme, et seuls 1 % sont diplômés du supérieur.

A l'inverse, les immigrés venus d'Afrique sont particulièrement qualifiés : 29 % sont dotés d'un diplôme universitaire, ce qui

représente près de 200 diplômés. Les originaires du Maghreb et d'Asie sont respectivement 23 % et 18 % dans ce cas. Les natifs d'Europe et d'Amérique du Nord, avec 21 % de diplômés du supérieur, fournissent environ la moitié des immigrés diplômés.

Un niveau de diplôme variable en fonction des origines

Diplômés des 15 ans et plus en 1999 (en %)

Diplômes	Ensemble des immigrés	dont pays de naissance :			Ensemble de la population
		Dominique	République Dominicaine	Haïti	
Aucun diplôme	66,0	78,0	69,5	80,0	46,5
Certificat d'études primaires, BEPC, Brevet élémentaire, Brevet des collèges	9,7	8,6	10,6	8,2	17,0
CAP, BEP	10,0	8,4	13,8	7,6	16,3
Baccalauréat	7,9	3,8	4,0	3,2	10,8
Diplôme universitaire	6,4	1,2	2,1	0,9	9,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : 80 % des immigrés d'origine haïtienne n'ont aucun diplôme ; 4 % de ceux d'origine dominicaine ont le baccalauréat.

Source : Insee - Recensement de la population 1999.

Le niveau de formation s'améliore

Globalement, le niveau de formation des immigrés s'améliore depuis 1990 : à l'époque, seulement 1 % d'entre eux avaient une formation supérieure contre 6 % en 1999 et la part de non diplômés était de 78 % contre 66 %. Cette amélioration s'appuie sur une immigration récente de plus en plus qualifiée : 13 % des immigrés qui sont venus s'installer entre 1990 et 1999 sont titulaires d'un diplôme universitaire, soit en proportion dix fois plus que ceux recensés en 1990.

Les filles moins scolarisées que les garçons

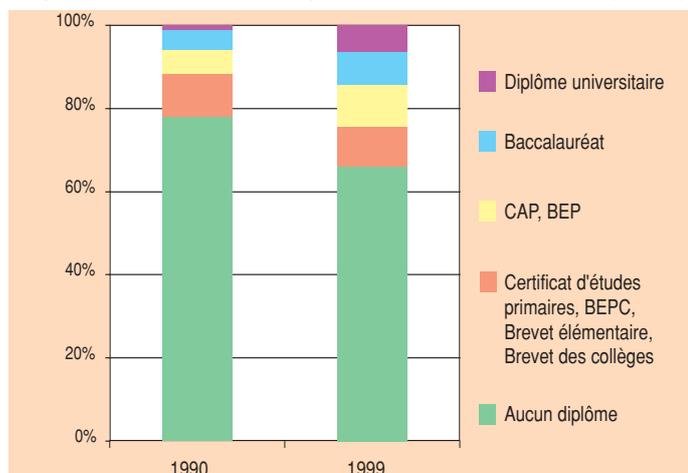
Environ 2 900 immigrés de moins de 25 ans étaient scolarisés en Guadeloupe en 1999. Leur taux de scolarisation, de près de 62 %, est inférieur de 12 points au taux régional. Cet écart est de 10 points pour les Haïtiens, et culmine à 20 points pour les Dominicains. Toutefois, quelle que soit leur origine, les jeunes immigrés sont très largement scolarisés pendant la scolarité obligatoire (6 à 16 ans) : 93 % le sont contre 98 % de l'ensemble des jeunes de cet âge.

Les jeunes filles issues de l'immigration sont moins fréquemment scolarisées que les garçons (65 % des moins de 25 ans contre 69 %) alors qu'au niveau régional, les filles le sont plus souvent : 79 % sont scolarisées, contre 77 % des garçons. Cet écart n'existe pas à l'âge préscolaire : il apparaît dans le secondaire.

A Saint-Martin par contre, le taux de scolarisation des immigrés, de 64 %, est très proche de la moyenne communale (66 %).

Une part croissante de diplômés

Diplômés des 15 ans et plus en 1990 et en 1999 (en %)



Lecture : 66 % des immigrés de 15 ans et plus n'ont aucun diplôme en 1999, contre 78 % en 1990.

Source : Insee - Recensement de la population 1999.

Taux de scolarisation chez les hommes et les femmes immigrés

Taux de scolarisation selon le sexe en 1999 (en %)

	Ensemble des immigrés		Ensemble de la population	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
0-3	7,2	8,5	9,6	9,5
4-6	75,5	76,8	93,9	94,0
7-11	91,9	94,2	97,5	97,8
12-16	93,1	91,9	98,3	98,5
17-24	42,7	40,4	56,7	61,9
Moins de 25 ans	63,1	61,7	73,4	75,1

Lecture : entre 7 et 11 ans, 91,9 % des hommes immigrés sont scolarisés.

Source : Insee - Recensement de la population 1999.

→ Activité et emploi

La Guadeloupe compte 191 000 actifs, dont 13 000 sont des immigrés. Près de six sur dix sont des hommes, en majorité d'origine haïtienne (40 %). Le taux d'activité des immigrés, en baisse de 6 points par rapport à 1990, reste toutefois sensiblement supérieur à la moyenne régionale.

Les immigrés occupent souvent des emplois salariés et peu qualifiés : 65 % sont ouvriers ou employés. Plus d'un sur cinq est un travailleur indépendant. En majorité, les immigrés sont plus exposés à la précarité, en particulier les femmes et les jeunes. Leur taux de chômage, de 42 %, est bien plus élevé que dans le reste de la population : six fois sur dix, il s'agit de femmes. Ces dernières, moins présentes sur le marché du travail, conjuguent une activité faible et un taux de chômage élevé.

A Saint-Martin, la population immigrée compte moins de chômeurs et plus d'actifs.

Activité et chômage

Taux d'activité : part de la population active dans la population totale âgée de 15 ans ou plus.

Pour une tranche d'âge c'est la part de la population active dans la population totale correspondante.

Taux d'emploi : proportion de personnes ayant un emploi dans la population totale considérée.

Taux de chômage : proportion de chômeurs dans la population active.

Sont chômeurs au sens du recensement les personnes qui se sont déclarées chômeurs ou sans emploi (inscrits ou non à l'ANPE).

Les immigrés : moins de 7 % des actifs

En 1999, le nombre d'actifs immigrés résidant en Guadeloupe s'élève à 13 000 personnes, soit moins de 7 % de l'ensemble des actifs guadeloupéens. Plus de la moitié des actifs immigrés ont un emploi et 42 % sont au chômage ; contre 34 % au niveau régional. La situation des immigrés sur le marché de l'emploi s'est dégradée entre 1990 et 1999, contrairement à celle de l'ensemble de la population : 34 % des actifs immigrés étaient chômeurs en 1990, autant qu'au niveau régional.

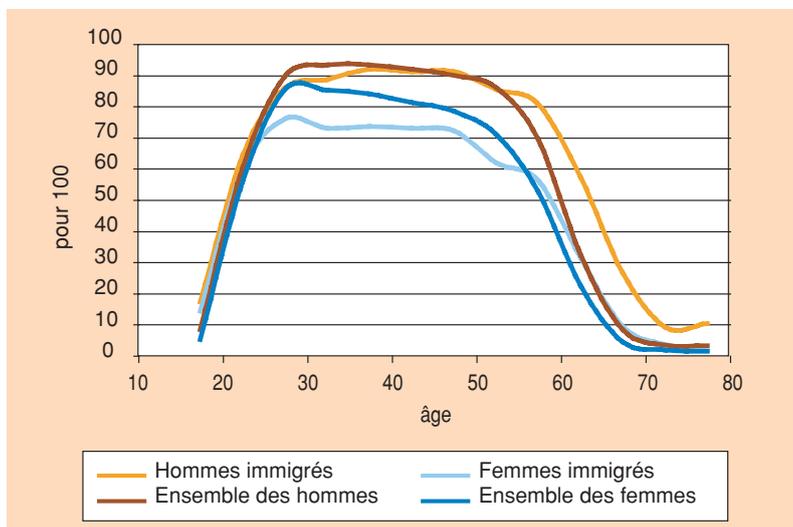
Un taux d'activité élevé mais en repli

En 1999, le taux d'activité des immigrés reste sensiblement supérieur (68 %) à la moyenne régionale (59 %).

Cette forte activité est essentiellement liée à la structure par âge de la population immigrée, qui compte proportionnellement plus de personnes d'âge actif. Toutefois, le taux d'activité des immigrés baisse de 6 points par rapport à 1990. Cette baisse s'observe à tous les âges : elle est liée au retard à l'entrée dans la vie active et aux sorties plus tardives du système scolaire. Le taux d'activité guadeloupéen reste néanmoins supérieur au taux métropolitain (59 % pour les immigrés).

Les femmes moins souvent actives

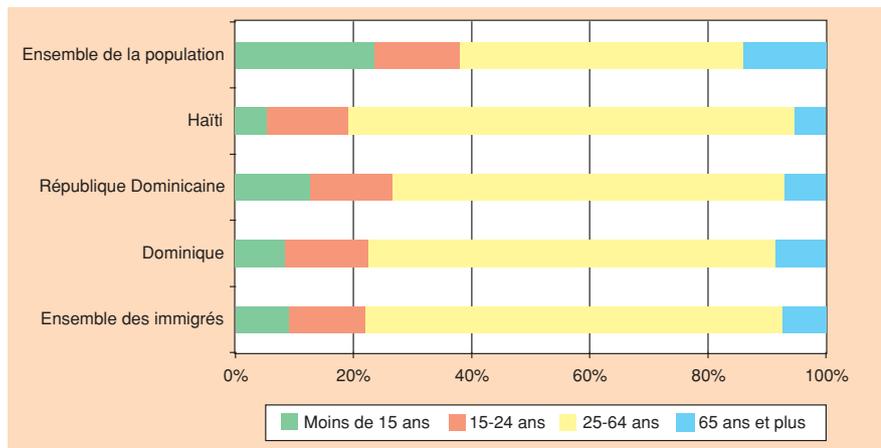
Taux de scolarisation par âge selon le sexe en 1999



Lecture : sur 100 immigrés âgés de 36 ans, 90 sont actifs en emploi.
Source : Insee - Recensement de la population 1999.

La population active immigrée

Plus des trois-quarts des immigrés d'âge actif Âge des immigrés selon le pays de naissance en 1999



Lecture : sur 100 immigrés, près de 71 ont entre 25 et 59 ans.
Source : Insee - Recensement de la population 1999.

L'activité féminine en baisse

En 1999, 68 % des immigrés de plus de 15 ans ont un emploi ou en recherche mais la situation varie fortement selon le sexe. Ainsi, le taux d'activité des hommes immigrés est de 77 % quant celui des femmes immigrées n'est que de 63 %. Soutenu par l'élévation du niveau de formation des femmes, le taux d'activité des immigrées n'a chuté que de 2 points entre 1990 et 1999 contre 8 points pour les hommes immigrés. Proportionnellement à leur poids dans la population, plus de 40 % des actifs immi-

grés sont haïtiens ; un tiers appartient aux communautés dominicaine et dominiquaise. Les taux d'activité des Haïtiens (72 %), des Dominicains (68 %) et des Dominicains (65 %) sont tous supérieurs à la moyenne régionale (59 %).

Caractéristiques de l'emploi selon le sexe en 1999 (en %)

	Ensemble des immigrés		Ensemble de la population	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Taux d'activité	76,7	62,2	63,8	55,3
Taux d'emploi	52,1	30,5	44,2	34,3
Taux de chômage	32,0	50,9	30,7	37,9

Lecture : le taux de chômage des femmes immigrées est de 50,9 %.
Source : Insee - Recensement de la population 1999.

L'accès à l'emploi demeure difficile pour beaucoup d'immigrés. Caractéristiques de l'emploi selon le pays de naissance en 1999 (en %)

	Ensemble des immigrés	dont pays de naissance :			Ensemble de la population
		Dominique	République Dominicaine	Haïti	
Taux d'activité	68,5	67,6	64,9	71,8	59,3
Taux d'emploi	39,9	32,8	36,3	37,4	39,0
Taux de chômage	41,7	51,5	44,1	48,0	34,2

Lecture : le taux de chômage des immigrés natifs de La Dominique est de 51,5 %.
Source : Insee - Recensement de la population 1999.

Deux actifs immigrés sur cinq sont au chômage

Les immigrés, quel que soit le sexe, sont plus souvent que les autres exposés au chômage : en 1999, leur taux de chômage s'élève à 42 % et à 34 % dans l'ensemble de la population. Cette moyenne recouvre de fortes disparités : la moitié des femmes actives immigrées sont à la recherche d'un emploi contre un tiers des hommes actifs immigrés. Au total, 5 500 immigrés se sont déclarés au chômage, dont 63 %

de femmes. Moins présentes sur le marché du travail, ces dernières conjuguent une activité faible et un taux de chômage élevé.

Entre 1990 et 1999, le taux de chômage des immigrés a augmenté de 10 points alors que celui de l'ensemble de la population augmentait de 3 points, révélant des conditions d'insertion plus difficiles, en particulier pour les moins diplômés.

La récession du secteur de la construction (perte de 34 % des emplois) explique en partie l'accroissement important du taux de chômage des hommes immigrés (+ 7 points).

La population active immigrée

Les communautés immigrées sont inégalement exposées au risque de chômage. Les natifs d'Haïti, de la République Dominicaine et de la Dominique sont les plus touchés par le chômage avec des taux respectivement de 51 %, 48 % et 41 %. Ceux des autres communautés sont inférieurs à 15 %.

A Saint-Martin, moins de chômeurs et plus d'actifs

En 1999, à Saint-Martin, 70 % de la population est active et 26 % des actifs sont à la recherche d'un emploi. Les immigrés affichent des taux supérieurs : 72 % et 32 %. Leur situation sur le marché du travail est plus avantageuse que celle des immigrés de Guadeloupe continentale : le taux d'activité est supérieur de 4 points et le taux de chômage inférieur de 10 points. Entre 1990 et 1999, la situation des immigrés dans l'île du nord s'est néanmoins dégradée : le taux d'activité a chuté de 7 points et le taux de chômage a augmenté de 3 points.

Des emplois peu qualifiés et plus souvent précaires

Dans la région, près de 7 700 immigrés ont un emploi, et 57 % d'entre eux sont des hommes. Ils occupent principalement des emplois qui requièrent, dans la plupart des

cas, peu de qualification ; 65 % des travailleurs immigrés sont ouvriers ou employés.

La proportion d'agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprise parmi les immigrés est 1,5 fois plus élevée qu'en moyenne : 24 % contre moins de 16 %. Les immigrés sont d'ailleurs moins souvent salariés (63 % contre 71 % en Guadeloupe) : plus de 19 % sont indépendants, contre 12 % en moyenne.

Les travailleurs immigrés sont plus exposés à la précarité d'emploi, en particulier les femmes. Près d'un salarié immigré sur trois occupe un emploi précaire, contre un salarié sur cinq en moyenne. Les femmes sont deux fois plus souvent dans cette situation que leurs homologues non immigrées (35 % contre 21 %), et 19 % sont à temps partiel (contre 14 %).

Au total, environ 300 cadres et professions intellectuelles supérieures sont issus de l'immigration. La plupart sont originaires de l'Union Européenne avec une forte représentation dans les secteurs industriels, énergétiques et commerciaux. La faible proportion de cadres et de professions intermédiaires parmi les immigrés (moins de 3 %) peut aussi s'expliquer par le fait qu'en Guadeloupe beaucoup d'emplois relèvent de la fonction publique. Or les immigrés n'ayant pas acquis la nationalité française ne peuvent être fonctionnaire, à l'exception de certains ressortissants de l'Union Européenne.

Caractéristiques des emplois salariés en 1999 (en %)

	Ensemble des immigrés	dont pays de naissance :			Ensemble de la population
		Dominique	République Dominicaine	Haïti	
Temps partiel *	13,5	19,2	10,4	15,5	10,3
Emplois précaires **	31,3	33,5	32,3	35,1	19,8

* à mi-temps ou moins

** Apprenti sous contrat, placé par une agence d'intérim, emploi aidé (CES, emploi-jeune...), contrat à durée déterminée (CDD, y c. contrat court, saisonnier...)

Lecture : sur 100 immigrés salariés, 13 travaillent à temps partiel sur 100 immigrés salariés, près de 31 ont un emploi précaire.

Source : Insee - Recensement de la population 1999.

Catégorie socioprofessionnelle des actifs en emploi en 1999 (en %)

Catégorie socioprofessionnelle	Ensemble des immigrés	dont pays de naissance :			Ensemble de la population
		Dominique	République Dominicaine	Haïti	
Agriculteurs exploitants	2,1	0,9	0,4	4,6	3,4
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	21,0	15,8	20,5	18,5	12,6
Cadres et professions intellectuelles supérieures	4,0	0,8	1,1	0,7	7,3
Professions intermédiaires	7,8	4,2	3,6	2,2	19,7
Employés	35,3	50,6	50,2	30,2	37,4
Ouvriers	29,8	27,7	24,3	43,9	19,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : sur 100 immigrés actifs en emploi, près de 35 sont employés.

Source : Insee - Recensement de la population 1999.

La population active immigrée

Hommes et femmes n'occupent pas les mêmes emplois

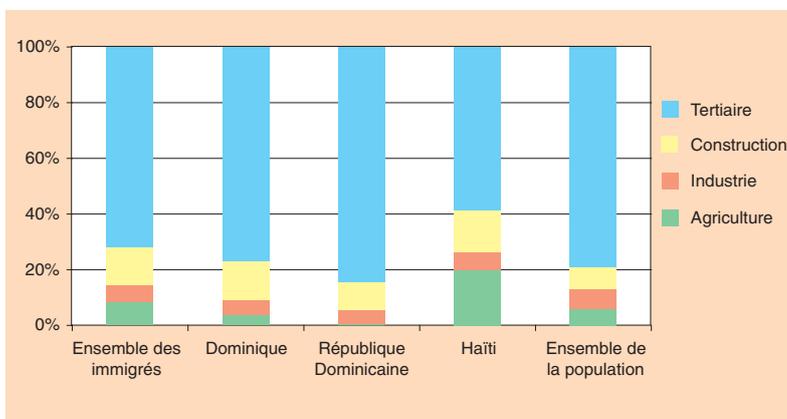
Hommes et femmes immigrés n'occupent pas les mêmes emplois. Les hommes sont souvent ouvriers (44 %), les femmes majoritairement employées (62 %). Par ailleurs, elles sont plus souvent ouvrières (11 % contre 6 % en moyenne) et surtout artisanes, commerçantes ou chefs d'entreprise (16 % contre 6 % en moyenne) que l'ensemble des Guadeloupéennes.

Elles sont employées à 72 % dans le secteur tertiaire, notamment dans les domaines des services aux particuliers (50 %), du commerce (21 %) et de la santé, l'éducation et l'action sociale (10 %).

Les hommes sont eux présents dans les domaines d'activité traditionnellement masculins comme l'agriculture (13 %) ou la construction (23 %), mais aussi dans le commerce (17 %) et les services aux particuliers (18 %) ou aux entreprises (7 %). Ils sont manoeuvres sur les chantiers, ouvriers agricoles, maçons, jardiniers, ou agents de surveillance.

Les Haïtiens plus souvent dans l'agriculture et le construction

Secteur d'activité des actifs en emploi selon le pays de naissance en 1999 (en %)

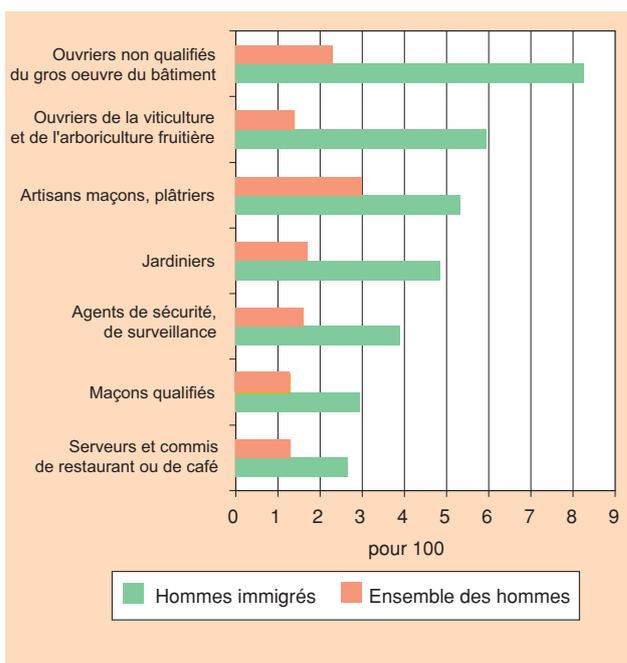


Lecture : 9 % des immigrés en emploi travaillent dans le secteur de l'agriculture.
Source : Insee - Recensement de la population 1999.

Les femmes occupent en général des métiers de faible qualification comme employées de maison, femmes de ménage chez des particuliers, serveuses et commis de restaurant ou encore professionnelles du nettoyage ou assistantes maternelles.

Beaucoup d'ouvriers

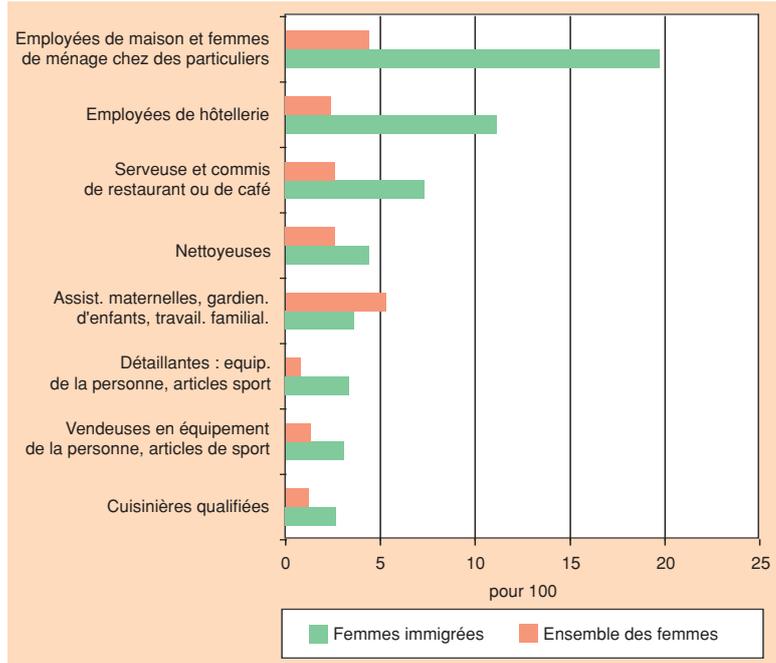
Principales professions exercées par les hommes immigrés en 1999*



* seuil minimum 2,5 %
Lecture : sur 100 hommes immigrés actifs en emploi, près de 8 sont ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment.
Source : Insee - Recensement de la population 1999.

Surtout employées de maison et femmes de ménages

Principales professions exercées par les femmes immigrées en 1999*

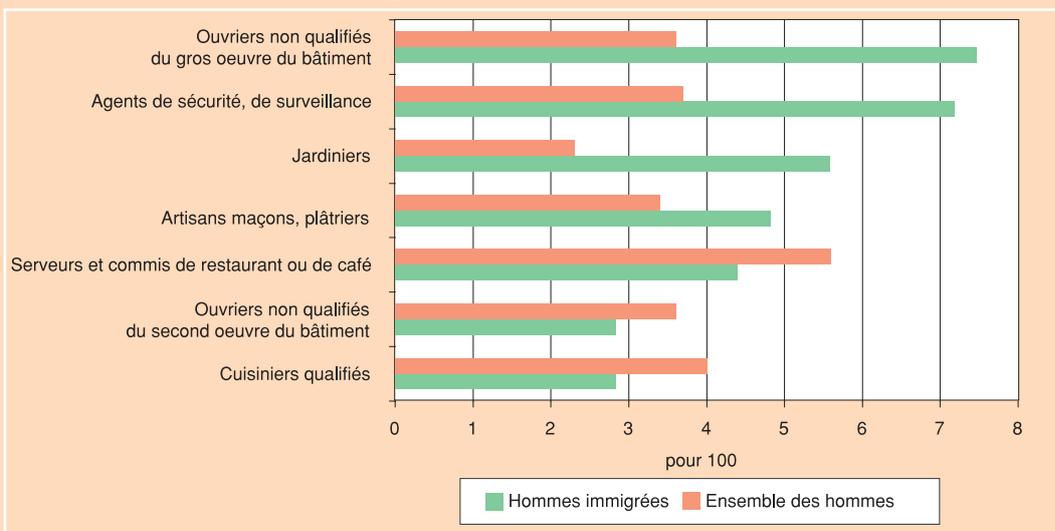


* seuil minimum 2,5 %
Lecture : sur 100 femmes immigrées actives en emploi, près de 20 sont employées de maison ou femmes de ménage chez des particuliers.
Source : Insee - Recensement de la population 1999.

A Saint-Martin, plus d'employés dans les services aux particuliers

Dans l'île du Nord, les immigrés sont à 73 % ouvriers ou employés, contre 65 % en moyenne des immigrés des autres communes. En proportion, ils travaillent plus fréquemment dans les secteurs du commerce (19 % contre 7 %), et surtout des services aux particuliers : ils sont 42 % dans ce cas, contre 16 % des immigrés de l'ensemble guadeloupéen. Les métiers liés à l'hôtellerie (cuisiniers qualifiés, serveurs, commis, employés de l'hôtellerie), à la sécurité (agents de sécurité, de surveillance) et au commerce du luxe (vendeuse en articles de luxe) y sont plus fréquemment exercés.

Principales professions exercées par les hommes immigrés à Saint-Martin en 1999*

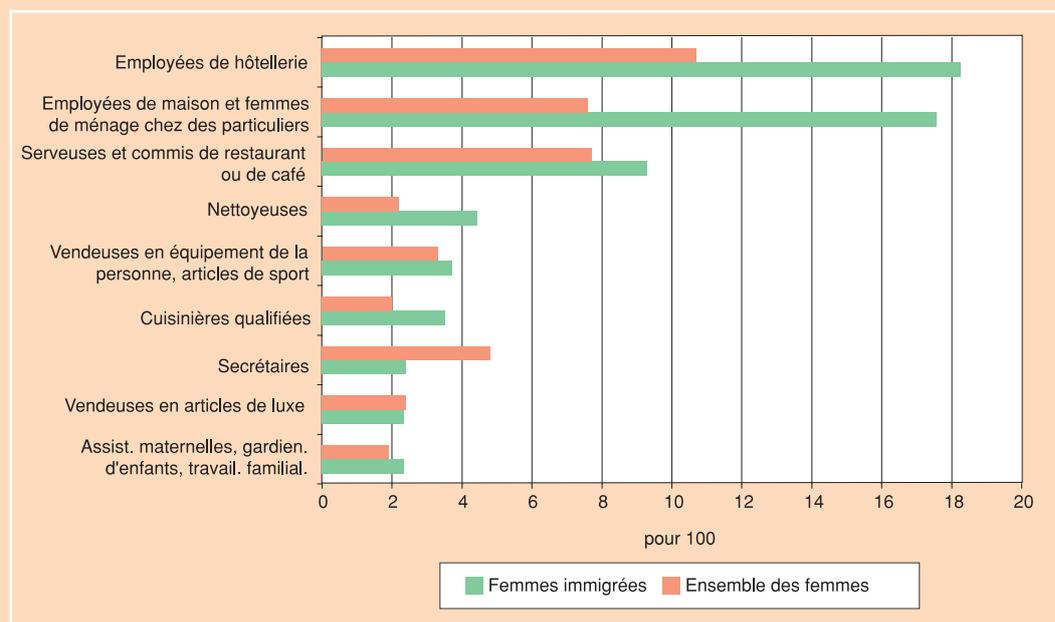


* seuil minimum 2,5 %

Lecture : sur 100 hommes immigrés actifs en emploi à Saint-Martin, plus de 7 sont agents de sécurité ou de surveillance.

Source : Insee - Recensement de la population 1999.

Principales professions exercées par les femmes immigrées à Saint-Martin en 1999*



* seuil minimum 2,5 %

Lecture : sur 100 femmes immigrées actives en emploi à Saint-Martin, plus de 18 sont employées de l'hôtellerie.

Source : Insee - Recensement de la population 1999.

Liste des atlas régionaux des populations immigrées déjà publiés dans le cadre du partenariat INSEE - ACSE

- « Atlas des populations immigrées en Champagne-Ardenne », Insee Champagne-Ardenne - Juillet 2005.
- « Atlas des populations immigrées », Chiffres pour l'Alsace : dossier n° 8 - Insee Alsace - Juin 2005.
- « Atlas des populations immigrées en Rhône-Alpes », Dossiers de l'Insee Rhône-Alpes n° 150 - Juin 2005.
- « Atlas des populations immigrées Midi-Pyrénées », Dossiers de l'Insee Midi-Pyrénées n° 127 - Avril 2005.
- « Atlas des populations immigrées de Lorraine », Économie Lorraine : dossier n° 21 - Avril 2005.
- « L'immigration en Franche-Comté », Insee Franche-Comté - Mars 2005.
- « Atlas des populations immigrées de la région Auvergne », Insee Auvergne : les dossiers n° 13 - Mars 2005.
- « Atlas des populations immigrées en Ile-de-France : regards sur l'immigration », Insee Ile-de-France - Février 2005.
- « Atlas des populations immigrées de la région Centre », Les dossiers de l'Insee Centre n° 6 - Mars 2005.
- « Atlas des populations immigrées en Limousin », Les dossiers de l'Insee Limousin n° 3 - Décembre 2004.
- « Les populations immigrées en Basse-Normandie », Cahier d'Aval n° 68 - Insee Basse-Normandie - Décembre 2004.
- « Atlas des populations immigrées en Bourgogne », Dimensions : dossier n° 41 - Insee Bourgogne - Novembre 2004.
- « Les populations immigrées en Provence-Alpes-Côte d'Azur », Insee PACA - Juillet 2004.
- « Atlas des populations immigrées en Corse », Insee Corse - Mai 2004.
- « Atlas des immigrés en Bretagne », Insee Bretagne - Avril 2004.
- « Atlas des populations immigrées Haute-Normandie », Cahier d'Aval n° 65 - Insee Haute-Normandie - Avril 2004.
- « Atlas des populations immigrées de la région Poitou-Charentes », Les Cahiers de décimal n° 45 - Insee Poitou-Charentes - Mars 2004.
- « Atlas des populations immigrées de la région Pays de la Loire », Dossier, n° 8 - Insee Pays de la Loire - Janvier 2004.
- « Les populations immigrées en Aquitaine », Dossier n° 48 - Insee Aquitaine - Janvier 2004.
- « Atlas des populations immigrées Languedoc-Roussillon », Synthèse : repères n° 8 - Insee Languedoc-Roussillon - octobre 2004.

Publications régionales dans la revue de l'INSEE Antiane-Eco

- Charrier R., « Guyane, des peuples et des histoires » - Antiane Eco n° 54 - Insee Antilles-Guyane - Octobre 2002, p. 14-17.
- Tartinville S., « Immigration étrangère et natalité : leurs parents sont venus d'ailleurs » - Antiane Eco n° 36 - Insee Antilles-Guyane - Janvier 1998, p. 34-36
- Guengant J. P., « Migrations : moins de départs, plus d'arrivées » - Antiane Eco n° 22 - Insee Antilles-Guyane - Septembre 1993, p. 30-32.
- Hardy-Dessources R., « Le rêve domien des immigrants » - Antiane Eco n° 14 - Insee Antilles-Guyane - Juin 1991, p. 13-16.

Autres publications

«Les immigrés en France» -

Insee-Références, édition 2005 - Insee - Septembre 2005.

Tavan Chloé, «Les immigrés en France : une situation qui évolue» -

Insee Première, n° 1042 - Insee - Septembre 2005.

Héran F., «Cinq idées reçues sur l'immigration» -

Population et société, n° 397 - Ined - Janvier 2004.

Boëldieu J. et Borrel C., «La proportion d'immigrés est stable depuis 25 ans» -

Insee Première, n° 748 - Insee - Novembre 2000.

Rapport d'activité 2005 de l'OFPPA.

Rapport 2002-2004 de l'Observatoire Statistique de l'immigration et de l'intégration, Haut Conseil à l'intégration, Avril 2006.

→ Du FASILD à l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances

Créé en 1958, le **Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations** (Fasild) est un établissement public national qui a vu sa dénomination changer et ses orientations se transformer pour mieux s'adapter à l'évolution de l'immigration. Le FASILD est chargé de favoriser sur l'ensemble du territoire l'intégration des populations immigrées ainsi que des personnes issues de l'immigration et de contribuer à la lutte contre les discriminations dont elles pourraient être victimes, tenant en particulier à leur race, à leur religion ou à leurs croyances.

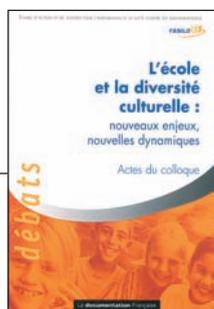
Le FASILD a proposé à La documentation française la création d'une nouvelle collection, qui a pour ambition d'apporter une série d'éclairages sur les problématiques liées à l'intégration et la lutte contre les discriminations. La diffusion d'études, de travaux de recherches, des actes de colloques et de séminaires sont de nature à enrichir et à actualiser l'état des savoirs, mais aussi à éclairer les politiques publiques.

Dans la rubrique *Études et recherches*, sont parus :

- « *L'accueil à l'école des élèves primo-arrivants en France* » ;
- « *Les discriminations des jeunes d'origine étrangère dans l'accès à l'emploi et l'accès au logement* » ;
- « *Femmes d'origine étrangère* » ;
- « *Jeunes issus de l'immigration : insertion professionnelle ou discriminations ?* » ;
- « *L'exercice du culte musulman en France* » ;

Dans la rubrique *Débats* :

« *L'école et la diversité culturelle* ».



« *Ecrans pâles ? Diversité culturelle et culture commune dans l'audiovisuel* »



La loi du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances crée une Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances. L'agence, qui va se substituer au Fasild, en maintient et élargit les missions :

- 1. Elle met en œuvre des actions visant à l'intégration des populations immigrées et issues de l'immigration et concourt à la lutte contre les discriminations ;
- 2. Elle contribue à la lutte contre l'illettrisme ;
- 3. Elle contribue à la mise en œuvre du service civil volontaire ;
- 4. Elle participe aux actions en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.



L'ACSE, 209, rue de Bercy, 75585 Paris cedex 12, www.lacse.fr
Tél : 01 40 02 77 01 ou 01 40 02 77 02
Mèl : contact@lacse.fr

Directeur de la publication : René Jean, Directeur interrégional de l'Insee

Rédaction en chef : Élisabeth Lauret

Conception et coordination : Éric Moriame

Rédaction : Éric Moriame, Sandrine Pitot, avec la participation
de Annick Couillaud, Guy Custos et Nicolas Sylvestre

Maquette et impression : Arte 0590 38 23 23

L'Atlas des populations immigrées en Guadeloupe a été réalisé dans le cadre d'une convention entre l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) et l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances (l'ACSE).

Prix : 8 euros
ISBN : 2-11-063102-3
Code Sage : ATLIM280
Dépôt légal : septembre 2006

